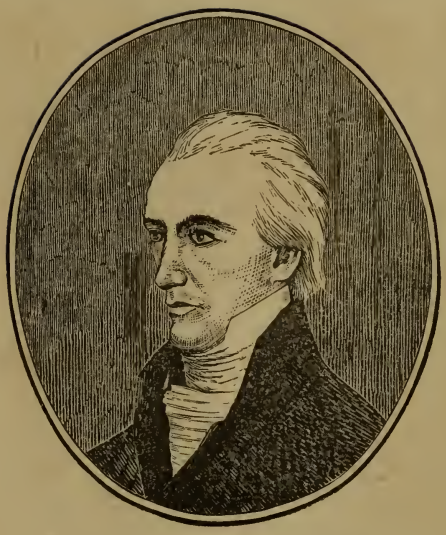

HC.B
W9526
'Yt

PHILEMON WRIGHT

OU

COLONISATION

ET

COMMERCE DE BOIS

PAR

JOSEPH TASSÉ.

317430
10-7-35

MONTRÉAL:
DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE,
16, RUE ST. VINCENT.

1871

AU LECTEUR.

Les notes que j'ai recueillies sur la vie de Philemon Wright m'ont paru assez importantes pour les livrer au public.

Le héros de ces pages biographiques n'est pas entouré de l'auréole de la gloire militaire, politique ou littéraire, comme la plupart des hommes remarquables, dont on retrace la vie sous de si beaux traits. Mais son mérite, pour avoir été moins éclatant, n'est pas moins digne d'une mention honorable.

Philemon Wright a été le pionnier infatigable de la région de l'Outaouais. L'un des premiers, il a reculé les bornes de la forêt dans cette vallée, a implanté la civilisation dans la solitude, et ce paisible envahisseur a mérité le titre de *Father of the Ottawa.* Ses œuvres sont écrites en caractères ineffaçables dans le mouvement progressif du pays et font pâlir celles que Fenimore Cooper attribue à ses fameux *Pionniers.*

La carrière si utilement remplie par Wright est cependant peu connue et mon but a été de la faire ressortir et de la citer en exemple aux hommes en position d'encourager et développer l'industrie et la colonisation du pays.

J'ai puisé beaucoup de mes renseignements dans le mémoire rédigé par Philemon Wright, sur la demande d'un comité de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada, le 16 décembre 1820, et intitulé : *An account of the first settlement of the township of Hull on the Ottawa river, Lower Canada.* J'ai mis aussi à contribution beaucoup de faits éparpillés dans plusieurs ouvrages historiques ou récits de voyage, dans les documents officiels et les journaux.

Messieurs l'abbé Verreau ; McKay Wright, avocat d'Ottawa ; A. Gérin-Lajoie, A. Laperrière, de la bibliothèque du parlement fédéral ; Alfred Garneau et Benjamin Sulte m'ont communiqué des informations intéressantes ou facilité des recherches avec une bienveillance que je suis heureux de reconnaître.

J. T.

Montréal, 15 Janvier, 1871.

PHILEMON WRIGHT

OU

COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS

I

Hull.—Ses progrès.—E. B. Eddy.—Scieries de l'Outaouais.—Exportation de bois aux Etats-Unis.—Le pionnier du commerce de bois.

Sur la rive nord de l'Outaouais, tout près de la Chute des Chaudières, s'élève le florissant village de Hull. Fondé par l'homme entreprenant dont ces pages sont destinées à rappeler le souvenir, il a été loin de toujours subir le vigoureux élan que celui-ci lui avait imprimé. Prenant d'abord son essor vers le progrès, il n'a pas rempli ensuite les promesses de développement qu'il semblait devoir réaliser. Aussi, tandis que la capitale actuelle grandissait sur la rive opposée d'une manière étonnante, Hull restait stationnaire et on désespérait presque de son avenir.

Mais ce village renaît aujourd'hui d'une nouvelle vie. Il croît comme par enchantement. Vu à un an de distance, il n'est plus reconnaissable, tant sa transformation est complète. On dirait d'une de ces villes de l'Ouest surgissant inopinément au milieu de la solitude, comme si elles n'étaient embryonnaires qu'un instant et avaient atteint de suite leur plein développement. Ça et là, sous

les dômes verdoyants des pins et des cèdres, s'élèvent une foule d'habitations plus ou moins dégrossies et élevées précipitamment par l'artisan, qui accourt de toutes parts pour venir y gagner le pain de sa famille. Informes d'abord, elles font place bientôt à d'autres plus confortables et plus proprettes, qui seront un ornement pour la localité.

Depuis un an, le mouvement progressif a été remarquable. Les nouveaux arrivants se comptent par centaines. Presque tous des compatriotes, ils sont déjà en assez grand nombre pour ne pouvoir trouver tous place dans la magnifique et spacieuse église qui domine l'Outaouais, et dont le clocher élancé leur servira de point de ralliement, comme partout où il y a un groupe de canadiens-français et de catholiques. Ce beau temple de la foi, en style roman, va remplacer la modeste chapelle consacrée surtout jusqu'ici à la vigoureuse population des chantiers à bois.

Ce développement est dû à l'extension du commerce du bois et surtout à un homme, dont le nom mérite d'être mis à côté du fondateur de Hull. M. Eddy, dont l'esprit d'entreprise est connu de tout le pays, s'est fait le continuateur de l'œuvre de Philemon Wright et Hull lui doit une large dette de reconnaissance. Propriétaire

---

(1) Cette manufacture en y comprenant ses machines a coûté plus de cent mille piastres. Elle fabrique huit cents grosses d'allumettes par jour et, s'il y avait un marché suffisant pour alimenter la production, elle pourrait confectionner tous les jours 1200 grosses. M. Eddy vend des allumettes pour plus de $600 par jour et en expédie dans toutes les parties du pays. La confection des boites de papier qui enveloppent les allumettes donne seule de l'emploi à 250 familles du village de Hull.

d'immenses scieries, où des millions de pieds de bois sont manufacturés, d'une des plus vastes fabriques d'allumettes du continent (1), il emploie plus de mille hommes, femmes et filles. Doué du véritable génie industriel, ses opérations prennent incessamment de l'extension. M. Eddy a atteint le zénith de la fortune et a suppléé au capital qui lui manquait, au moyen seul de son énergie et de son infatigable activité. Il n'habite plus un modeste toit, mais un véritable palais, tout près du pont suspendu qui relie les deux rives de l'Outaouais.

A part ces manufactures, d'autres également considérables (1) sur les côtés nord et sud des Chaudières sont mues par ces immenses pouvoirs d'eau que le génie de l'homme a si bien utilisés. La scie au tour véloce mord sans relâche d'énormes quantités de billots de bois et son cri strident va se perdre au milieu du mugissement de la cataracte. Des milliers de mains sont employées dans ces nombreuses manufactures, dont le chiffre se grossit tous les ans. On a une idée du mouvement ascendant du commerce de bois par le fait seul qu'au lieu de diminuer depuis l'abrogation du traité de réciprocité, notre exportation aux Etats-Unis n'a cessé d'augmenter dans

---

(1) Pour ne parler que des scieries de Hull, on a une idée de leur importance par le fait que les moulins de M. Eddy manufacturent annuellement trente millions de pieds de bois ; ceux de Wright et Batson, 25 millions ; Crandel, 12 millions ; Whitecombe & Cie, 5 millions.

En comptant les autres scieries du nord de l'Outaouais, la quantité de bois scié dépasse annuellement 160,000,000 de pieds et, dans le cas fort probable où l'on construira la grande artère du chemin de fer du Nord, on calcule que, en prenant seulement trois piastres par mille pieds pour le transport de cette masse de fret, cela donnerait à la compagnie $525,000.

une proportion considérable. Un droit énorme de vingt par cent a été imposé sur notre bois par le fisc américain, mais les statistiques officielles prouvent que ce sont les importateurs des Etats de l'Est qui ont payé entièrement ce droit, car le prix du bois n'a cessé d'augmenter depuis 1865.

Cette exportation est due en grande partie aux moulins de l'Outaouais. Ces scieries (1) ont peu d'égales dans le monde entier et ceux qui les exploitent ont dû déjà pour les alimenter dépeupler une énorme partie de la région pinifère de la grande rivière. Ce commerce de bois est la principale industrie du pays, c'est lui qui a donné naissance à notre trafic déjà énorme et a surtout activé nos échanges avec l'étranger.

Le pionnier du commerce de bois est sans contredit Philemon Wright, qui a été en même temps un des plus zélés promoteurs de la colonisation dans la vallée de l'Outaouais.

Les pages suivantes ont pour but de démontrer combien il mérite ce double titre.

II

Philemon Wright à Woburn.—Il visite le Canada à diverses reprises.—Exploration de l'Outaouais.—Il se décide à fonder un établissement à Hull.—Obstacles et succès.

Philemon Wright est né en 1760 d'une famille de cultivateurs. Ses parents habitèrent d'abord le comté de Kent, en Angleterre, mais, poussés par le désir d'améliorer leur

(1) J'ai déjà fait une longue description de ces nombreuses manufactures qu'on visite toujours avec interêt.—(Voir *La Minerve*, 15 août 1869, édition hebdomadaire.)

sort, ils suivirent le courant qui entraînait déjà la race anglo-saxonne vers l'Amérique. Ils allèrent s'établir sur la terre classique des puritains, dans le Massachusetts, le plus ancien et le plus important des Etats de la Nouvelle Angleterre.

Wright était tout jeune lorsqu'éclata l'insurrection américaine, qui avait le Massachusetts pour foyer principal. Il se passionna pour la cause des colons révoltés qu'il croyait profondément juste, prit bravement les armes et participa à plusieurs engagements sanglants, entre autres à celui de Bunker Hill, le 17 Juin 1775. Ce n'était pas un *loyalist*, ainsi que Bouchette, le Dr. Bigsby, auteur de *The Shœ and Canœ*, et autres écrivains l'on prétendu.

Il s'occupa de culture durant plusieurs années à Woburn où il avait trois belles terres : cette localité est située à dix milles de Boston et compte aujourd'hui quelques milliers d'habitants. Il se maria de bonne heure et dès 1796, il avait à pourvoir à l'existence d'une nombreuse famille.

Décidé de changer de foyers en émigrant au Canada, où les chances d'avenir lui semblaient meilleures, il se rendit, cette même année, à Montréal. La future métropole du

---

(1) Dans une importante étude sur le commerce de bois intitulée : *The staple trade of Canada*, par George H. Perry, et publiée en 1862, cet écrivain fait erreur en disant que Montréal ne contenait alors guère plus d'une rue, et environ cinq mille habitants. Car, on voit qu'en 1765, le feu fit des ravages énormes dans sept ou huit rues et qu'on évalua à £87,580 sterling ; le roi George III donna £500 pour venir au secours des incendiés.

En mai 1806, Montréal contenait 1557 maisons, avec une population de 9568 âmes, dont 4554 hommes et 5014 femmes.

pays était loin alors d'avoir atteint son développement actuel (2). Dévastée plus d'une fois par l'incendie, la ville présentait un aspect peu riant, et Talbot qui la visita quelques années après en fait un tableau guère agréable.

Durant son séjour à Montréal, Wright fit rencontre d'un individu qui se prétendait possesseur de titres à une étendue considérable de terres sur l'Outaouais, dont il entendait se dessaisir à un prix modéré. Comme la proposition souriait à Wright, il devint l'acquéreur des susdits titres. Mais il avait eu affaire à un fripon, qui avait fabriqué un document officiel.

Après avoir constaté la fraude dont il était la dupe, Wright se rendit à Québec en 1797 et reçut du gouverneur le meilleur accueil.

Désireux d'encourager l'immigration, surtout celle des Américains, dont le gouvernement a réussi à en attirer un nombre si considérable dans le pays, il proposa à Wright de s'établir tout de même sur les terres en question, en promettant de les lui concéder à des conditions avantageuses.

Wright explora attentivement, à son retour, les rives du St. Laurent, bordées de villages, d'habitations proprettes et habitées par une population paisible et heureuse. Il monta ensuite en canot la belle et longue rivière de l'Outaouais (1), dont l'onde n'était encore sillonnée que par le léger esquif de l'indien ou de l'aventureux *voyageur*. Sur ses bords s'élevaient en amphithéâtre de

---

(1) Champlain dit que " cette rivière est fort plaisante, à cause des belles îles qu'elle contient et des terres garnies de beau bois clair qui la dominent. "—*Quatrième voyage du Sieur de Champlain*, appendice, page 22.

sombres et majestueuses futaies présentant les nuances les plus variées de verdure et qui se miraient dans l'eau l'impide et profonde. Mais Wright n'alla pas plus loin que la Chute des Chaudières. Après avoir examiné les facilités d'établissement que lui offrait cette solitude, il retourna à Woburn.

Ce dernier avait foi dans son projet et il se rendit l'année suivante dans le pays pour obtenir de nouveaux renseignements sur les terres de l'Outaouais. Il revint au Massachusetts dans le but de faire ses préparatifs pour commencer un établissement sur la Grande Rivière. Mais de grands obstacles s'opposaient à la réalisation de son idée favorite. Les bûcherons refusaient de suivre le hardi pionnier dans un endroit désert et éloigné de plus de quatre-vingts milles de toute habitation.

Cette partie éloignée de l'Outaouais était presqu'ignorée des cultivateurs canadiens, groupés surtout sur les bords du St. Laurent et pénétrant lentement dans l'intérieur des terres. Car, suivant un usage, qui a beaucoup nui au progrès de la colonisation, au lieu d'encourager leurs enfants à aller abattre les bois francs et s'y créer une honnête aisance en peu de temps, ils préféraient morceller et épuiser leurs terres plutôt que de les voir s'éloigner du clocher natal. Ils ne s'en séparaient que lorsqu'une impérieuse nécessité les y forçait.

La compagnie du Nord-Ouest avait bien connaissance des immenses ressources de cette région, dont les richesses forestières semblent inépuisables. Mais comme sa puissante rivale, la compagnie de la Baie d'Hudson à la Rivière Rouge, elle avait intérêt de voiler la vérité sur une partie du pays que croisaient seuls les

chasseurs et ses fameux voyageurs, qui ont si bien remplacé les aventureux coureurs de bois d'autrefois.

Wright n'était pas homme à fléchir devant les difficultés. Il reussit à obtenir les services de deux compatriotes, qui l'accompagnèrent dans sa nouvelle expédition. Ce ne fut pas sans fatigues qu'ils parvinrent à atteindre leur lointaine destination. Quelques colons étaient établis sur les premiers quarante milles, mais leurs terres étaient peu cultivées et offraient un triste aspect. On dut faire portage au Long-Sault, puis la légère pirogue continua à fendre l'eau calme de la grande rivière. On atteignit l'endroit où s'élève aujourd'hui Hull, le 20 octobre 1799, après vingt jours d'un pénible trajet.

Les explorateurs examinèrent le township qui s'étend en arrière de Hull. Puis, pour avoir une idée du pays et de ses alentours, ils montèrent à la cime altière de plus de cent arbres, d'où leurs regards se promenèrent à perte de vue sur devastes espaces. La scène qu'ils contemplèrent du haut de cet observatoire est semblable à celle que vit du Mont-Vision un héros des *Pionniers* de Fenimore Cooper. Les feuilles étaient tombées en partie, les sommets des montagnes voisines étaient presque dénudés et on y remarquait seulement le feuillage de quelques arbres toujours verts ou plus lents à quitter leur manteau de verdure. Partout s'étendait la forêt immense serpentée par quelques cours d'eau.

Pas d'éclaircie, pas de hutte, pas de sentier, pas de trace de la présence de l'homme. Ils examinèrent longtemps cette solitude silencieuse, puis satisfaits de leurs observations, ils descendirent le cours de l'Outaouais.

En retournant au Massachusetts, ils annoncèrent par-

tout les bons résultats de leurs découvertes. Ce triple témoignage ne trouva pas d'incrédules et Wright put se faire suivre d'autant d'hommes qu'il le désirait pour aller coloniser ce coin obscur de l'Outaouais.

III

Wright laisse Woburn avec plusieurs familles.—Difficultés du trajet le long de l'Outaouais.—Rencontre imprévue d'un sauvage.—Il devient le guide de l'expédition.—Arrivée à Hull.

Wright se mit dès lors activement à l'œuvre pour organiser sa nouvelle expédition dont toutes les autres n'étaient que les préludes. Il s'assura des services de vingt-cinq hommes, se munit d'instruments de toutes sortes et de vivres en grande quantité.

Le 2 février 1800, il laissa Woburn avec cinq familles, sept sleighs, quatorze chevaux, huit bœufs, et arriva le 10 à Montréal. Puis, cette caravane d'un nouveau genre se mit en route en longeant la rive nord de l'Outaouais. Jusqu'au Long-Sault, on parcourut quinze milles par jour, et le soir on hébergeait chez les cultivateurs canadiens, dont l'hospitalité est proverbiale.

Il n'y avait aucune habitation au pied de ces rapides et les courageux pionniers avec leurs familles durent camper la nuit à la belle étoile. Une épaisse couche de neige était enlevée, des branches d'arbres coupées pour allumer le feu du bivouac, les femmes et les enfants reposaient dans les sleighs et les hommes se groupaient, munis de couvertes, à l'entour de la flamme crépitante. On se protégeait ainsi du mieux possible contre la froidure. A l'aube, ces trente personnes se remirent en marche " d'un pas tranquille et lent "; car il fallut trois

jours pour se rendre en haut du Long-Sault. Les voyageurs avaient atteint l'extrême confin de la civilisation. Comme il n'y avait plus le moindre sentier, ils durent souvent trouer, avec la hache, les épais massifs d'arbres pour se frayer un passage, qui s'opérait avec beaucoup de lenteur.

A Grenville, les voyageurs continuèrent leur trajet sur la rivière congelée. Mais leur guide ignorait complètement si la route présentait des dangers, et pour éviter tout accident, ils crurent devoir s'avancer lentement en sondant avec la hache la glace dérobée sous une épaisse neige. Dès le premier jour, ils firent rencontre d'un sauvage et d'une squaw qui avait un petit enfant. Ceux-ci furent tout ébahis de voir ces faces pâles, ne pouvant imaginer par la vertu de quel manitou, ils étaient dans ce désert. Tout ce qui appartenait aux voyageurs les frappa d'admiration et d'étonnement. On ne put se comprendre, cependant, on vit le sauvage ordonner à sa femme de s'en aller dans le bois, tandis qu'il se mettait à la tête de l'expédition, tout comme si cela eut été convenu de part et d'autre. On n'aurait pu choisir un meilleur conducteur, car le sauvage ne s'écarte jamais, que ce soit à travers la forêt ou au milieu des vastes prairies de l'Ouest. Le soleil, la lune et les étoiles sont pour lui sa boussole comme l'est l'aiguille aimantée pour le marin. Il observe tout, prend mille précautions et par une espèce d'instinct prodigieux, il atteint toujours sûrement sa destination. Il lui suffit d'avoir passé par un endroit pour qu'il n'en perde jamais le souvenir.

Le soir, on dut laisser les voitures sur la glace, gravir un banc de neige très élevé, afin de faire du feu dans le bois, préparer le souper, puis se reposer autour de l'âtre

pétillant, n'ayant pour tout abri que les branches dénudées des arbres et la voute étoilée. Aux premières lueurs du jour, les voyageurs prirent hâtivement leur déjeuner et se remirent en marche. Le sauvage prit d'abondantes libations *d'eau de feu* et continua avec la meilleure volonté possible le service d'éclaireur.

Il ne fallut pas moins de six jours pour franchir soixante-quatre milles, tant la neige était épaisse. Le sept mars, les voyageurs arrivèrent sains et saufs au township de Hull. Le peau rouge leur aida à s'y installer pour la première nuit, puis repartit le lendemain pour aller joindre sa femme et son enfant, alors à une grande distance. On le récompensa de ses services par des présents auxquels il attachait un grand prix. Un triple hourra salua le départ de l'enfant des bois.

IV

A l'œuvre.—Erection de plusieurs maisons.—Défiance des sauvages à l'égard de la nouvelle colonie.—Longs pourparlers concernant leurs droits.—Voyage de Wright à Montréal à ce sujet.—Les sauvages lui confèrent le titre de capitaine.

Tout était à créer dans l'endroit désert choisi par notre courageux pionnier. Il n'y avait pas la moindre hutte pour l'y recevoir avec ses compagnons. De partout où le regard pouvait s'étendre, on n'apercevait aucun indice de civilisation. Le bruit solennel des chutes de la Chaudière (1), le murmure du vent, le concert

(1) Champlain voulut en 1613 monter le cours de l'Outaouais pour aller à la découverte de ce qu'il appelait la mer du nord ; voici les détails qu'il nous donne sur cette chute tant admirée des touristes :

"Nous passâmes un saut qui est large de demie lieue et descend

des oiseaux dans la ramée, et le cri des bêtes fauves troublaient seuls jusqu'ici l'écho sauvage de ces lieux.

Comme autrefois Champlain fondant Québec, Wright

---

de 6 à 7 brasses de haut. Il y a quantité de petites isles qui ne sont que rochers aspres et difficiles, couverts de meschans petits bois. L'eau tombe à un endroit de telle impétuosité sur un rocher, qu'il s'y est cavé par succession du temps un large et profond bassin : si bien que l'eau courant là dedans circulairement, et au milieu y faisant des gros bouillons, a fait que les sauvages l'appellent *Asticou* qui veut dire chaudière. Ceste cheutte d'eau meine un tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieuës. Nous eusmes beaucoup de peine à monter contre un grand courant, à force de rames, pour parvenir au pied du dit sault, où les Sauvages prirent les canaux, et nos françois et moy, nos armes, vivres et autres commoditez pour passer par l'aspreté des rochers environ un quart de lieuë que contient le sault.....

" En continuant notre chemin, nous parvînmes au sault de la Chaudière, où les sauvages firent la cérémonie accoustumée, qui est telle. Après avoir porté leurs canaux au bas du sault, ils s'assemblent en un lieu, où un d'entre eux avec un plat de bois, va faire la queste et chacun d'eux met dans ce plat un morceau de petun. La queste faite, le plat est mis au milieu de la troupe, et tous dancent à l'entour en chantant à leur mode : puis un des capitaines fait une harangue, remonstrant que dès longtemps ils ont accoustumé de faire telle offrande et que par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis: qu'autrement il leur arriverait du malheur, ainsi que leur persuade le diable ; et vivent en cette superstition comme en plusieurs autres. Cela fait, le harangueur prend le plat et va jetter le petun au milieu de la chaudière, et font un grand cry tous ensemble. Ces pauvres gens sont si superstitieux qu'ils ne croiroient pas faire bon voyage, s'ils n'avaient fait ceste cérémonie en ce lieu, d'autant que leurs ennemis les attendent à ce passage, n'osant pas aller plus avant, à cause des mauvais chemins, et les surprennent là : ce qu'ils ont quelquefois fait.—*Quatrième voyage du Sieur de Champlain, appendice*, pages 23,46 et 47.

mit ses hommes de suite à l'ouvrage. Armés bravement de la cognée, sous leurs coups redoublés, les arbres séculaires de la forêt s'affaissèrent avec un bruit rauque sur le sol qui les avait nourris. Les premiers tombés furent grossièrement équarris, puis superposés, afin de construire de suite une maison. Ce gîte ne pouvait suffire, aussi, on continua de débroussailler les alentours et abattre de nouveaux bois afin d'élever quelques demeures pour la petite colonie.

Ces premiers travaux commençaient, lorsque survinrent des chefs des sauvages du Lac des Deux Montagnes. Ceux-ci regardèrent avec beaucoup de surprise les instruments des colons et tout ce qu'ils possédaient. Ils s'amusaient beaucoup à frapper avec leurs pesantes haches les rois de la forêt qui, oscillant sur leur base, se séparaient ensuite avec des craquements effroyables, arrachant sur leur passage les branches des arbres voisins et allant rouler sur le sol ébranlé par leur chute. Tout fiers de leurs succès, ils criaient, sautaient, s'ébaudissaient de mille manières.

On leur donna un peu d'eau-de-vie et ils retournèrent fort contents au lieu où ils fesaient du sucre d'érable. Durant dix jours, ils passèrent à Hull, recevant souvent quelques légers présents, et donnant en retour du sucre, de la venaison, etc.

Ces chefs ne pouvaient voir sans défiance l'homme civilisé planter sa tente dans ce domaine, où les peaux rouges erraient seuls jusqu'ici en dépistant et traquant les animaux sauvages. Par l'entremise d'un interprête anglais, George Brown, marié à une indigène, ils demandèrent à Wright, en vertu de quels pouvoirs il s'emparait de leurs terres et coupait leur bois, comme en 1535

le chef des Gaspésiens demandait à Jacques-Cartier, de quel droit il avait érigé une croix en l'honneur du roi de France, dans la baie de Gaspé.

Wright répliqua,—pour parler leur langage,—qu'il tenait ses pouvoirs du Grand Père (1) qui demeure de l'autre côté des grands lacs et de Sir John Johnson, surintendant des affaires indiennes et chargé de leur distribuer leurs présents annuels.

Les indigènes ne pouvaient s'imaginer que leur Grand Père ou quelque autre personne demeurant à Québec, pût permettre de couper leurs bois, défricher leurs terres, détruire leurs sucreries et leur gibier, sans consulter ceux qui en avaient la possession de temps immémorial.

Wright leur assura de nouveau que Sir John Johnson lui avait donné des titres incontestables au canton de Hull. Afin de les intimider ou de se faire respecter, il les avertit que le surintendant des sauvages lui avait promis de l'indemniser au moyen de leurs présents annuels, s'il leur arrivait de se porter à quelque voie de fait sur lui ou ses propriétés.

Les sauvages étaient loin d'être convaincus. Ils sentaient que la civilisation les refoulerait forcément devant elle et que le gibier, leur principal moyen de subsistance, s'enfuirait au loin à l'approche d'ennemis sans cesse aux aguets. Aussi, ils exprimaient hautement leurs craintes dans un langage, digne des paroles que Fenimore Cooper prête à son fameux Bas-de-Cuir. Et à leur point de vue, ils avaient raison.

Wright protesta de ses bonnes intentions à leur égard. Son but n'était pas de chasser ou pêcher, mais d'exploiter

---

(1) Ils désignent ainsi le roi.

ses terres et utiliser les sucreries qui lui appartenaient. De plus, l'établissement et les moulins qu'il ferait élever leur seraient des plus avantageux, car ils pourraient s'y approvisionner de vivres et ne seraient pas obligés de se rendre à Montréal, en s'exposant aux dangers d'un long trajet.

Les sauvages ne démordaient pas. A les entendre, c'était toujours avec des paroles mielleuses que les blancs parvenaient à les chasser. On leur assure d'abord, que les colons n'ont d'autre but que de défricher la terre et qu'ils protègeront leurs endroits de chasse et de pêche.

—Mais nous savons, dirent-ils, que vous avez de la poudre, des fusils et pourquoi ?

—Tous les colons, répondit notre interlocuteur, au milieu desquels nous avons demeuré, ont constamment des armes à feu afin de se protéger. Sans cela, comment pourraient-ils détruire les renards affriandés des oiseaux de basse-cour, les écureuils qui mangent notre grain dans les champs, les ours qui écorchent nos porcs et nos veaux, ainsi que les loups qui dévorent nos moutons.

—Fort bien, dirent les sauvages, mais vous tiendrez-vous bien dans cette réserve ? C'est douteux. Vous ferez comme les autres blancs. Et avec vos fusils vous détruirez notre castor, nos daims, nos ours, nos caribous et nos orignaux. Vous ne serez peut-être pas toujours satisfaits du rendement de vos terres et il vous arrivera d'aller pourchasser au loin notre gibier. Puis, si nous nous avisons de faire des représailles, en s'emparant de vos moutons et autres animaux, alors naîtront d'interminables différends. Vous dites que notre Grand Père a fait fonder cet établissement dans notre interêt, mais

nous craignons bien qu'il n'ait ainsi préparé notre ruine.

Pour mieux les convaincre de ses bonnes dispositions, Wright affirma qu'il avait reçu instruction formelle de les bien traiter et qu'il saurait s'y conformer. Comme preuve, il offrit de leur payer comptant et à un prix satisfaisant les instruments pour faire le sucre dont ils voudraient se dessaisir.

Les sauvages goutèrent la proposition et une somme d'un peu moins de vingt piastres leur fut payée. Ils firent remarquer que Wright leur semblait honnête et qu'ils sauraient reconnaître ses bons procédés. Finalement, ils déclarèrent vouloir abandonner leurs réclamations si Wright leur donnait trente piastres. La demande n'était pas exorbitante. Mais Wright refusa de ne rien payer, avant la production de leurs titres à ces propriétés.

Les indigènes ripostèrent que ce n'était pas leur manière ordinaire d'agir, car, ils n'ont fait aucun arrangement sur papier avec leur Grand Père, ils tiennent leurs droits de leurs ancêtres et ils n'ont jamais été contestés. Ainsi, ils ont loué dernièrement plusieurs iles de l'Outaouais, particulièrement l'ile Studders, située dans le rapide du Long-Sault, après avoir passé les baux devant M. Pierre Lukin, notaire.

—D'après mes renseignements obtenus de Québec, vous n'avez, leur dit Wright, aucun droit positif à ces terres. Si vous en avez loué, vous aviez tort, car vous recevez des présents annuels à la condition que vous vous désistiez de vos réclamations sur ce domaine.

Le cas échéant, la chose parut bien dure aux sauvages, car ils dirent ne recevoir que des présents insigni-

fiants. Toutefois, ils convinrent de soumettre la difficulté à leurs supérieurs, afin de connaître la véritable nature de leurs droits. Et il fut décidé que Wright partirait à la prochaine lune,—comme les anciens, les sauvages comptent plutôt par les nuits que par les jours,—pour se rendre à Montréal et exposer le différend à Sir John Johnson, à M. Lee, commissaire du département indien et à M. Lukin. Leur décision devait être péremptoire. C'est ce que fit Wright. Sir John Johnson (1), et M. Lee répliquèrent que les sauvages n'avaient aucun droit de le déposséder de ses terres et que leurs présents annuels leur étaient distribués comme paiement de leurs réclamations. M. Lukin avoua qu'il avait bien passé les baux en faveur de M. Studders, mais que sa fonction de notaire ne l'obligeait pas de s'enquérir de la validité des titres de propriétés en question. Il avait servi d'instrument aux parties contractantes et c'était tout.

Wright retourna à Hull fort satisfait et fit part aux sauvages de cette décision. Il leur dit que leur Grand Père leur ordonnait de le traiter en frère et de ne le molester d'aucune manière et qu'ils ne devaient pas louer de terres ou îles, à moins de s'exposer à faire confisquer leurs présents annuels.

---

(1) Sir John Johnson avait remplacé son père Sir William Johnson en 1774, comme surintendant des sauvages. Il avait su gagner la confiance des tribus indiennes et, lors de sa mort au commencement de janvier 1830, un grand nombre de sauvages se rendirent à Montréal pour assister à ses funérailles qui eurent lieu dans l'église anglicane. Un chef sauvage fit même l'éloge du défunt en iroquois. A St. Régis, les sauvages, en apprenant sa mort, parcoururent le village en poussant des cris funèbres et toute la population les suivait à pas posés donnant les signes de la plus profonde douleur.

On conçoit que les sauvages ne furent guère contents de ce résultat. Ils l'acceptèrent en maugréant, disant que leur position était loin d'être aussi avantageuse qu'ils le croyaient. Cependant, comme Wright leur plaisait par sa franchise et semblait mériter leur respect, ils convinrent de le nommer capitaine et de faire décider par les chefs réunis les différends qui pourraient surgir.

C'était le plus grand honneur que les sauvages pussent conférer à un étranger. On mit à décerner cette distinction tout le cérémonial particulier aux peaux-rouges. L'élu et les autres chefs dinèrent ensemble, s'embrassèrent avec effusion, enterrèrent une hache et firent d'autres cérémonies qu'il serait oiseux de rappeler. Jamais, depuis, leurs rapports ne furent troublés après avoir été ainsi cimentés. Plusieurs fois ils se réunirent dans l'un ou l'autre des deux villages et toutes les matières en litige furent toujours résolues avec la meilleure entente possible, sans que jamais il fut nécessaire d'en appeler aux tribunaux. Aussi, Wright a déclaré que durant vingt ans, il n'a pas été en relation avec des gens d'une honnêteté aussi scrupuleuse. C'est un bel éloge que des hommes plus policés sont loin de toujours mériter.

V.

Les travaux du défrichement.—Voyages à Montréal et au Massachusetts.—L'arpentage du canton de Hull.—Octroi de terres.—Récolte abondante en 1801.—Nouveaux colons.—Erection de plusieurs moulins.

Ce différend avec les sauvages étant définitivement réglé, Wright se mit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Les travaux d'abattage se poursuivirent activement, et

plusieurs maisons et dépendances s'élevèrent au milieu des éclaircies de la forêt vierge.

Notre pionnier avait fait engranger beaucoup de foin et de grain, destinés surtout à ses animaux. Mais il fut surpris de les voir se répandre dans les bois environnants et brouter les branches d'arbres bourgeonnant, les broussailles ou certaines plantes s'élevant à travers la neige. Les animaux se contentèrent de cette pâture jusqu'au printemps et ils étaient alors en bonne condition. Cela épargna le grain dont les bûcherons firent en revanche leur profit.

Wright fut fort surpris de voir les flocons de neige disparaître si vite au printemps et la vie engourdie du monde végétal se réveiller rapidement sous les chauds rayons du soleil. Le sol n'était pas gelé, ce qui est tout le contraire dans le Massachusetts, où la terre est glacée au printemps, de trois ou quatre piedsde profondeur. Aussi, la végétation est moins prompte qu'ailleurs. Wright et ses compagnons augurèrent favorablement du prompt réveil de la nature et plus que jamais ils eurent confiance dans le succès de leur entreprise.

Ceux-ci continuèrent à bâtir, défricher et semer depuis le mois de mars jusqu'en août sur la terre de la Gatineau. Mais les vivres commencèrent bientôt à manquer et il fallut se rendre à Montréal pour les remplacer, jusqu'à ce qu'on put utiliser la récolte de l'année.

Cet inconvénient retarda en quelque sorte les progrès de la colonie. Car, il fallait franchir cent vingts milles pour se rendre à Montréal. De plus, les communications par eau étaient extrêmement difficiles. On n'avait pas encore construit sur la rive nord de l'Outaouais les canaux de Grenville, de la Chute à Blondeau et de Caril-

lon, dont le premier, commencé en 1819 par les Ingénieurs Royaux, et les autres, quelques années plus tard, ne furent ouverts à la navigation que le 24 avril 1834 (1). Il n'y avait rien de fait pour tourner les rapides du Long-Sault. Le passage à travers cette voie dangereuse était parfaitement inconnu des employés de Wright. Les *voyageurs* qui pouvaient monter ou descendre habilement ces rapides ne demandaient pas moins de trois piastres par jour pour leurs services. Au milieu d'un courant rapide se dressaient des rochers menaçants, le chenal faisait coude et il fallait longer le rivage autant que possible afin d'avoir le secours de câbles que l'on y tendait. (1)

---

(1) Le canal Grenville fut terminé en 1829, celui de la Chute à Blondeau en 1832, et celui de Carillon en 1833. Le vapeur *St. Andrew* y passa le premier, le 24 avril 1834, avec deux barges à sa remorque. Ces canaux furent construits par le *Royal Staff Corps*, aux frais du gouvernement impérial, puis furent transférés au gouvernement provincial en 1855. Lebrun (*Tableau politique et statistique des deux Canadas*) dit qu'on a employé des canadiens pour l'abbatis et l'équarrissage des bois, de préférence aux irlandais qui ont fait les travaux de terrassement. Les premiers ont reçu par jour deux chelins, une demi-ration comprenant 1 livre de pain, 1 livre de viande et un peu de rhum.

(1) Champlain qui a failli perdre la vie dans les rapides du Long-Sault nous en a laissé la description suivante : "Le dernier may nous passâmes un sault qui est appelé de ceux du païs Quenechouan, qui est remply de pierres et rochers, où l'eau y court de grande vitesse : et nous fallut mettre en l'eau et traîner nos canots bord à bord de terre avec une corde. A demie lieue de là nous en passâmes un autre petit à force d'avirons, ce qui ne se fait sans suer, et y a une grande dextérité à passer ces saults pour éviter les bouillons et brisans qui les traversent : ce que les sauvages font d'une telle adresse, qu'il

Wright continua ses travaux de défrichement durant l'année 1800. Il récolta entre autres pas moins de mille minots de patates ; il les déposa sous terre, mais le caveau ayant été fait dans un endroit trop chaud et peu ventilé, toutes pourrirent. Il sema environ 70 minots de blé d'automne sur 70 acres de terre et prépara 30 acres pour y semer du blé de printemps et des pois. Wright dut se rendre de nouveau à Montréal pour s'y approvisionner de vivres. Ses ordres furent suivis à la lettre et tout alla bien durant son absence.

Notre héros retourna à Woburn en 1801. Suivant sa promesse, il ramena au Massachusetts ses bûcherons américains et leur paya leurs gages. Mais la plupart revinrent à Hull durant l'hiver. Leur chef leur céda des terres dans ce canton qu'ils préféraient à celles du Massachusetts.

Wright récolta au printemps cent acres du meilleur blé qu'il eût jamais recueilli. Il construisit immédiatement une grande grange, de soixante-quinze pieds sur trente-six, et insuffisante cependant pour contenir l'abondante moisson de trois mille minots de blé. Un seul acre produisit quarante minots.

Le deux de juillet, il commença avec dix hommes l'arpentage et la subdivision du township de Hull qui furent

---

est impossible de plus, cherchans les détours et lieux plus aysés qu'ils cognoissent à l'œil.

" Le samedi, 1er. de Juin, nous passâmes encor deux autres saults : le premier contenant demie lieuë de long et le second une lieuë, où nous eusmes bien de la peine : car la rapidité du courant est si grande, qu'elle fait un bruit effroyable, et descendant de dégré en dégré, fait une écume si blanche partout, que l'eau ne parait aucunement. Ce sault est parsemé de rochers et quelques isles qui sont ça

terminés le neuf octobre. Ce canton (1) était vaste et contenait 82,429 acres ; 377 poteaux furent plantés pour en indiquer la délimitation.

L'arpentage de ce canton offrait des difficultés, vu que la rivière sinueuse de la Gatineau le traverse dans une direction angulaire. Il ne coûta pas moins de neuf cents louis.

Cet arpentage fut effectué en vertu d'un mandat émis par le gouvernement, le 25 mars 1800, en faveur de Philemon Wright, de deux de ses fils et sept associés, qui obtinrent un octroi de 13,700 acres par lettres patentes, le 3 janvier 1806, de l'hon. T. Dunn, alors administrateur de la province. Ce magnifique octroi embrassait tout le front du township, les rangs 1, 2, 3, et parties des

---

et là, couvertes de pins et cèdres blancs. Ce fut là ou nous eusmes de la peine : car ne pouvans porter nos canots par terre à cause de l'époisseur du bois, il nous les fallait tirer dans l'eau avec des cordes et en tirant le mien, je me pensay perdre, à cause qu'il traversa dans un des bouillons ; et si je ne fusse tombé favorablement entre deux rochers, le canot m'entraisnoit, d'autant que je ne peus d'effaire assez à temps la corde qui estoit entortillée à l'entour de ma main, qui me l'offença fort et me la pensa coupper. En ce danger, je m'écriay à Dieu et commençay à tirer mon canot, qui me fut renvoyé par le remouil de l'eau qui se fait en ses saults : et lors estant échappé je loüay Dieu, le priant nous préserver.....La Divine Bonté nous préserva tous."—*Quatrième voyage du Sieur de Champlain*, appendice, pages 19 et 20.

(1) Il a seize rangs de hauteur et renferme aujourd'hui plusieurs paroisses bien peuplées. La population totale de ce canton était en 1861 de 5,297 âmes, dont 1,443 canadiens français, mais elle est à présent beaucoup plus considérable. L'étendue des terrains possédés s'élevait à 51,102 acres, dont 14,174 étaient en état de culture, lesquels ont pro-

rangs 4, 5 et 6, avec des lots dans le 7ème rang, à travers lequel coule la Gatineau.

Suivant la coutume d'alors, les associés transférèrent à leur chef la plus grande partie de leur terres, afin de l'indemniser de ses dépenses encourues pour l'arpentage du township ou pour l'obtention des lettres-patentes du gouvernement. Wright devint ainsi presque le seul propriétaire de ce beau domaine, qu'il sut exploiter avec tant d'activité et d'intelligence.

L'arpentage de ce canton lui démontra combien son choix avait été judicieux. Situé à cent-vingts milles de Montréal et au centre d'une région fertile et immense, il ne pouvait manquer de prendre de l'importance. Plusieurs lacs et rivières l'arrosaient. Le sol était loin d'être toujours plan, des collines l'accidentaient et derrière, couraient des montagnes que les sauvages appelaient Perguatina. Mais les flancs de ces vallons étaient loin d'être impropres à la culture et surtout aux pâturages. Là ou le sol n'était pas ondulé, il semblait être en général d'une grande fécondité ; aussi, blé, orge, avoine, patates, etc., y vinrent plus tard en abondance. Les meilleures essences forestières couvraient la terre : le bouleau, le hêtre, l'érable, le pin, le cèdre y étendaient leurs longs rameaux ; on y remarquait un peu de chêne et d'autres espèces. De plus, ce canton abondait en fer, en plombagine et en marbre, dont on a su tirer profit plus tard.

La récolte, à l'automne de 1801, fut extrêmement abon-

---

duit 21,186 minots de blé, 184,394 minots d'autres grains et 76,575 minots de patates et navets, formant en 1860 un total de 182,158 minots et 4,334 tonneaux de foin.

dante. Elle dépassa les meilleures espérances de tous les colons, qui voyaient leurs labeurs si richement récompensés par la nature.

Fier de ce résultat, Wright fit annoncer que toute personne entendant la culture et désirant obtenir des terres, pourait s'en procurer, aux conditions les plus avantageuses. Il promettait de prêter aux nouveaux colons une certaine quantité de blé et autres grains, jusqu'à ce qu'ils pussent en moissonner assez pour rembourser ses avances. Des offres aussi libérales ne manquèrent pas d'encourager plusieurs personnes à s'établir dans le canton de Hull. Wright a rempli, par cet acte de générosité, une partie du but que se proposent aujourd'hui les sociétés de colonisation.

Pour répondre à un besoin urgent, le fondateur de Hull commença à construire plusieurs moulins à farine, car les plus rapprochés étaient à quatre-vingts milles. Et les frais de mouture égalaient ainsi ceux de la culture du grain. Un moulin à scie fut ensuit érigé ainsi que d'autres bâtisses dont le coût s'éleva à treize cents louis. Cent acres de terres furent défrichés et on ensemença la même étendue de graines fourragères pour y faire pâturer les nombreux bestiaux de la colonie.

VI

Le chanvre.—Essais de culture sous la domination française.—Succès de Wright.—Destruction de son moulin de chanvre.—Projet de Joseph Bouchette.—Corderies.—M. H. G. Joly.

Il est certain que le sol canadien est d'une fertilité remarquable et il manque rarement de répondre au soin d'une culture intelligente. Ses qualités sont nombreuses

et il peut s'adapter à la production de plantes ou céréales d'une foule d'espèces.

L'une des cultures les plus productives pour le cultivateur canadien serait, sans contredit, celle du chanvre et du lin, s'il en comprenait mieux l'utilité. Le lin, dont l'importance dans l'économie agricole est énorme, a été jusqu'ici préféré au chanvre, mais il n'est pas encore assez généralisé. Le chanvre devrait être l'un de nos principaux articles d'exportation, surtout en Angleterre. Servant à faire les toiles et les cordages, il est indispensable à la marine anglaise, laquelle n'aurait pas été plus d'une fois à la merci de la Russie sous ce rapport, si on avait adopté un système plus effectif pour faire réussir la culture du chanvre en ce pays. Il pourrait être également d'un énorme avantage pour notre propre marine, qui, ne l'oublions pas, est assez importante pour avoir le pas sur celle de maints grands états européens.

Les essais de culture remontent aux premières années de la domination française. Dès 1667, on s'efforçait d'en tirer profit et on espérait en recueillir non seulement pour les besoins du pays, mais même d'en exporter en France. En 1671, Talon annonçait à Colbert, avec une grande satisfaction, que la culture du chanvre était encouragée et réussissait à merveille. Elle fut négligée par la suite et il ne fallut rien moins que la capture du vaisseau français la *Seine* par une flottille anglaise en 1705, pour la faire revivre, car la colonie se trouvait sans toiles, par la perte de celles que la *Seine* apportait, et on commença à semer du chanvre et du lin,

afin de réparer les pertes que l'on avait subies. Ce nouvel essai réussit au-delà de toute espérance.

La culture du chanvre fut subséquemment abandonnée. Mais la société anglaise, pour l'encouragement des Arts et des Sciences, crut devoir, au commencement du siècle, favoriser l'exploitation de cette plante dans les colonies anglo-américaines, dont le sol et le climat sont, en général, favorables à sa culture, comme tous les pays du nord.

Wright, toujours prêt à faire de nouvelles expériences agricoles, et désireux de promouvoir l'industrie indigène, voulut aider cette association dans les nouveaux essais qu'elle allait faire en ce pays.

C'était en 1802. Le commissaire J. W. Clarke lui envoya quantité de graines de chanvre qu'il sema : le rendement fut superbe. Il en envoya une botte au comité du chanvre, les tiges mesuraient quatorze pieds et étaient d'une forte texture. Wright récolta la plus grande partie du chanvre qui fut semé cette année dans la province. Il reçut du comité du chanvre et du Commandeur-en-Chef, un certificat de son succès, et il le transmit à la Société des Arts avec deux bottes de chanvre, ce qui lui valut une médaille d'argent.

Wright sema près de cent minots de graines de chanvre, qu'il vendit à Montréal, à un prix assez élevé. Mais il fut obligé d'envoyer le chanvre lui même à Halifax, ne pouvant l'écouler dans la province. L'absence de marché, voilà ce qui a nui à Wright, comme à ses imitateurs. La préparation de ce produit était d'ailleurs fort dispendieuse. Les travailleurs ne voulaient pas teiller le chanvre à moins d'une piastre par jour ou d'un minot

de blé, dans le township de Hull, et de plus, ils étaient rares.

Wright continua à semer du chanvre, mais seulement pour son usage privé. Il avait même érigé un moulin de chanvre, qui coûta trois cents louis ; malheureusement un incendie le consuma en même temps que deux autres moulins, et il en résulta une perte sèche de mille louis pour notre industrieux pionnier.

Une communication publiée dans un journal (1) du temps, démontre combien les avantages de la culture du chanvre étaient peu compris dans la province. L'auteur insistait sur l'importance d'une industrie, qui serait si utile à la métropole pour l'entretien de sa marine, dont les innombrables vaisseaux sillonnent les mers. Il suggérait même de payer quelques habitants dans chaque paroisse pour semer le chanvre et en enseigner la culture, afin de la populariser, et d'établir un marché pour acheter le produit brut ainsi qu'une corderie.

M. Joseph Bouchette, dans son remarquable ouvrage sur les colonies anglo-américaines (2), a parlé plus d'une fois en faveur de la culture du chanvre en ce pays. Il a rendu justice aux efforts faits par Wright et ceux qui l'ont imité en nombre trop restreint.

M. Bouchette a donné la véritable raison de l'insuccès de la culture de chanvre, que le gouvernement avait pourtant encouragée par des primes, et en y ajoutant l'appât d'un bon prix pour chaque tonne de chanvre remplissant les conditions voulues. Cette plante fort

---

(1) *Le Canadien*, 9 Mai 1807.

(2) *British Dominions of North America.*

bien adaptée au sol et au climat, ne trouvait pas de marché comme produit brut. On ne pouvait la vendre que lorsqu'elle était manufacturée, mais comme les cultivateurs ignoraient les procédés de fabrication, il leur répugnait de produire un article, qui ne leur donnait aucun profit immédiat.

Ce judicieux observateur développait longuement le projet de former en Angleterre une société commerciale, dont le but aurait été d'exploiter le chanvre en Canada. Elle aurait eu son dépôt central à Québec, où on y aurait établi une manufacture, puis des agents auraient été nommés dans les principales localités, afin d'acheter des cultivateurs le produit brut et l'expédier à Québec.

Ce plan simple et pratique n'a pas été suivi, que je sache, mais il semble que son éxécution n'aurait pu manquer d'obtenir plein succès.

Aujourd'hui, les corderies ne font pas défaut, il y en a dans nos villes les plus importantes et elles fonctionnent au moyen des appareils les plus perfectionnés. Mais ce qui manque à ces manufactures, c'est le chanvre, elles l'importent à grands frais de la Russie et du Kentucky, lorsqu'elles pourraient s'en procurer ici d'aussi bonne qualité et à meilleur marché. On comprend d'autant moins la raison de ce défaut de culture, que le chanvre croît naturellement dans un grand nombre de localités et il ne pourrait manquer de produire des résultats étonnants, s'il était bien exploité.

N'oublions pas toutefois de mentionner M. Joly, député de Lotbinière, qui a fait beaucoup d'efforts pour faire comprendre les avantages de la culture du chan-

vre. Il a eu à lutter contre les difficultés que présentaient ses terres de Lotbinière, qui ne sont pas assez ameublies et profondes, mais les résultats qu'il a obtenus montrent ce que l'on peut faire sur des terrains plus appropriés. Au moyen d'un moulin dont il a fait l'acquisition, M. Joly met en filasse le chanvre qu'il récolte, prêt à être utilisé par les corderies. En 1869, il en a livré une quantité considérable à M. Onslow, au Gros Pin, près de Québec, laquelle a été convertie en corde et s'est très bien écoulée.

Ces faits méritent de fixer l'attention du cultivateur canadien, lequel dispose aujourd'hui d'un marché considérable qu'il pourrait alimenter exclusivement, en mettant terme à l'importation étrangère.

VII.

Nouveaux artisans.—Historique du commerce de bois.—Wright construit le premier train de bois sur l'Outaouais en 1806.—Difficultés à vaincre.—Les progrès de l'exploitation forestière.—Exportation du bois aux Etats-Unis.—Importance d'un commerce direct avec l'Amérique du Sud et autres pays.

En 1803, Wright fit défricher environ 380 acres et ensemença en mil et en trèfle les pièces de terre qui avaient produit deux récoltes, afin d'obtenir du bon fourrage pour l'hivernement des animaux. Il sentait fort bien la nécessité d'assolements bien réglés pour ne pas fatiguer ou épuiser le sol et savait de plus que les cultivateurs canadiens se trompaient étrangement en ne s'efforçant pas d'avoir de bons pâturages, ignorant qu'il ne suffit pas de bien entretenir le bétail durant l'hiver, mais qu'il faut encore bien le nourrir durant l'été.

De nouvelles améliorations furent introduites dans la colonie en 1804. Il n'y avait ni forgerons, ni cordonniers, ni tailleurs. C'étaient des artisans indispensables dont le besoin se fesait de plus en plus sentir. Wright fit ériger des ateliers spacieux où grand nombre d'ouvriers y exercèrent en peu de temps leur métier.

Avant cette nouvelle acquisition, Wright était obligé d'aller à Montréal pour s'y procurer le moindre article. Il n'avait pas alors moins de soixante-quinze hommes sous ses ordres, s'occupant d'agriculture, de commerce et de mécanique. Il fit aussi élever une bâtisse pour y tanner le cuir et obtint de New-York un cylindre pour broyer l'écorce de pruche. Nombre d'acres de terres furent défrichés, on commença à ouvrir des chemins et plusieurs ponts furent bâtis. On continua les mêmes travaux l'année suivante, durant laquelle Wright fit un voyage au Massachusetts, où il acheta des animaux de valeur et des graines de semences, puis se fit payer des arrérages qui lui étaient dus.

Jusqu'en 1806, Wright n'avait fait que des dépenses considérables d'exploitation, sans les couvrir par des bénéfices équivalents. Il avait commencé son œuvre difficile de fondation avec le joli capital de $30,000 et déjà il en avait déboursé les deux tiers. Les frais seuls de voyage à Montréal absorbaient le prix de la farine qu'il y transportait sur des chemins extrêmement rudes. Il lui fallait donc s'ingénier pour faire bénéficier le capital qu'il dépensait depuis six années et d'exploiter, outre son domaine, quelque article productif d'exportation.

Il se trouvait dans un milieu extrêmement favorable pour tenter une industrie d'un nouveau genre, l'exploitation forestière.

Ce commerce du bois, qui a véritablement métamorphosé les vastes solitudes de l'Outaouais, était alors dans son enfance. Car, on a su en tirer bien peu de profit sous la domination française. On voit cependant qu'en 1667, Talon voulant activer le commerce de la colonie, fesait couper des bois de différentes espèces pour en faire l'essai et il expédiait à La Rochelle des mâtures, qu'il espérait voir employées dans les chantiers de la marine royale. En 1735, l'intendant, M. Hocquart, fit charger à bord d'un vaisseau du roi, 5000 planches et 260 bordages de pin et d'épinette, pour les chantiers de la marine royale, à Rochefort.

Le commerce de bois n'eut guère plus de développement depuis la conquête jusqu'au commencement du siècle. Durant plusieurs années, les trains de bois qui flottaient sur le St. Laurent à destination de Québec provenaient des forêts de l'Etat du Vermont. Du Lac Champlain, où les radeaux étaient réunis, ils débouchaient dans la rivière Richelieu, puis suivaient le grand fleuve. Arrivés près de Québec, on les amarrait au rivage et ils s'étendaient quelquefois sur un parcours de cinq milles.

Là les bois étaient achetés, mesurés ou acceptés, puis chargés à bord des vaisseaux qui partaient pour l'Angleterre. La descente de ces trains de bois sur le fleuve présentait un curieux spectacle : on y remarquait plusieurs abris ou cabanes faits avec des planches, où logaient les vigoureux rameurs, dont lenombre s'élevait souvent de cent à cent-cinquante. Ces travailleurs, composés principalement d'américains du Vermont, demeuraient sur la *cage* tant que le bois n'était pas vendu, puis ils transportaient leurs grossières cabanes sur le rivage, n'aban-

donnant leurs taudis que pour retourner dans leurs foyers, à la fin de la saison.

Dans les premières années du siècle, le Haut-Canada, dont la population et la colonisation se développaient rapidement, exportait déjà beaucoup de grain, porc et potasse à Montréal ou Québec. Ses habitants commencèrent également à dépeupler leurs énormes forêts pour exploiter le commerce du bois. Aussi, du 27 avril au 28 novembre 1807, il passa sur le St. Laurent, de Châteauguay à Montréal, 340 trains de bois, comprenant 277,010 de pieds de chêne, 4,300 pieds de douves, 72,440 pieds de planches et madriers et 985 pieds de bois pour les mâtures, à part 6,300 cordes de bois de feu. De plus, trente-neuf barges transportèrent 19,893 barils de farine, 1460 minots de blé, 127 barils de potasse, 48 de porc, des pelleteries, etc.

Wright commença son exploitation forestière dans des conditions fort avantageuses. Les désastreuses conséquences de la révolution française se fesaient alors profondément sentir en Europe. Non seulement le nouvel état de choses avait contribué à désorganiser la France et à ébranler le vieux monde, mais une révolution semblable s'était opérée dans le commerce. Les ports de la Baltique étaient fermés à la marine de l'Angleterre et la plus grande puissance navale du monde éprouvait le besoin de s'ouvrir de nouveaux marchés pour s'approvisionner de bois et de chanvre.

Wright, dans ses fréquents voyages à Montréal et Québec, dut connaître la demande croissante du bois et du chanvre et il crut faire une excellente spéculation en

s'adonnant à cette double exploitation, dont la première a donné, par la suite, une si puissante impulsion au développement du pays et a marqué l'ère de notre progrès commercial.

On a vu ses efforts pour cultiver le chanvre, mais il réussit incontestablement mieux dans l'important commerce de bois, dont il se constituait l'intrépide pionnier sur l'Outaouais.

Les difficultés de transport étaient cependant considérables, mais elles ne rebutèrent pas Wright. Il fit abattre, durant l'hiver, du bois en grande quantité, qu'il fit ensuite flotter sur la rivière Gatineau et mettre en radeau pour l'expédier à Québec. La navigation était surtout difficile à cause des nombreux rapides qui accidentent l'Outaouais. Wright alla les examiner et ne se laissa pas effrayer par les sombres présages des cultivateurs. A les entendre, jamais il ne pourrait se rendre à destination, en passant au nord de l'ile de Montréal, la chose ne s'étant jamais vue. Il répondit qu'il n'ajouterait foi à toutes ces paroles qu'après en avoir fait l'essai. Avec une détermination aussi inébranlable, il semble qu'il ne pouvait manquer de réussir. L'avenir est aux hommes de cette trempe.

Le 11 juin 1806, fut un grand évènement pour les habitants de Hull. On y remarquait une excitation peu ordinaire, tandis que tout était immobilité sur la rive opposée, où devait surgir plus tard la capitale alors enfouie sous des massifs de verdure.

Le premier train de bois qui ait jamais flotté sur l'Outaouais déboucha de la Gatineau pour entrer dans la Grande Rivière. Son apparition donna lieu à ce mouve-

ment inusité parmi les paisibles villageois, qui n'ignoraient pas l'entreprise aventureuse que l'on allait tenter. Les radeaux de bois descendirent de Hull, passèrent les rapides tourbillonnants du Long-Sault, et arrivèrent à l'Ile de Montréal. Ce ne fut pas sans encombres et sans de fortes dépenses. Comme les hommes, au service de Wright, ne savaient comment naviguer à travers les rapides, il ne fallut pas moins de trente-cinq jours pour les descendre. Souvent les radeaux s'échouaient et il fallait une longue manœuvre pour les remettre à flot, mais l'expérience apprit aux voyageurs à connaître le chenal et plus d'une fois ensuite les radeaux opérèrent la descente en vingt-quatre heures.

On comprend mieux les difficultés d'un pareil voyage, lorsqu'on sait combien le mode de construire ces trains de bois était alors imparfait. On était bien loin d'avoir l'appareil actuel des ancres, qui est aussi compliqué que dans un vaisseau marchand de plusieurs cents tonnes. On n'avait que des ancres en bois et des attaches faites au moyen d'osier ou de bouleau. Ces ancres étaient de chêne et avaient la forme de crocs en fer ; de gros câbles passaient à travers les différentes fourches qui enserraient une roche d'une pesanteur considérable. On enroulait autour des crocs d'autres câbles afin de pouvoir mieux soutenir le poids énorme de la roche. Il appert cependant que ces ancres répondaient fort bien à leur objet.

Il n'y avait alors aucun vaisseau pour remorquer ces énormes pièces flottantes, car le premier vapeur qui sillonna l'Outaouais fut l'*Union of Ottawa*, en 1819, et il n'y avait en 1829 que deux vapeurs voyageant de Hull à Gren-

ville, c'est-à-dire, sur un parcours de soixante milles. Les vents, le courant et les bras nerveux des infatigables rameurs pouvaient seuls les faire avancer. Cela explique leur lenteur et le fait que de longs mois s'écoulaient avant d'atteindre le port de Québec, tandis qu'il n'est pas rare aujourd'hui de voir des radeaux laisser le Lac Témiscaming à la fin d'avril, franchir une distance de 600 milles et arriver à destination au commencement de juillet.

Ce fut donc après bien des fatigues et des dépenses que Wright arriva en 1807 à Québec, montrant avec orgueil le premier bois que le township de Hull ait jamais envoyé à la vieille capitale. Suivant Bouchette, il avait exporté, l'année précédente, du bois à Montréal.

Wright écrivait en 1823 que cette année, plus de trois cents cargaisons de bois ordinaires s'étaient rendues à Québec par la route qu'il avait suivie et pas une seule à Montréal. Seize ans auparavant, ajoute-t-il, pas un seul radeau de bois ne descendait de la Grande Rivière, et celui qui vivra encore dix-sept ou dix-huit ans en verra quatre fois la quantité, non seulement de bois, mais de potasse, de farine, de bœuf, de porc et d'une foule d'autres articles qui seront expédiés à Québec.

S'il est une prédiction qui se soit réalisée, c'est bien celle-là. Car, dès 1817 le commerce du bois était un fait régulièrement accompli et donnait de l'emploi à des centaines de travailleurs. Son existence officielle fut reconnue en 1823 sous l'administration de Lord Dalhousie et le premier droit sur le bois fut imposé à la demande de M. Alexander McDonnell, qui, depuis 1817, s'occupait activement de ce commerce. On n'a pas de rapport officiel de son revenu avant 1826, mais le droit sur le bois

de l'Outaouais produisit alors $10,212, montant équivalent aux recettes totales de la province, trente ans auparavant. Et vers l'époque annoncée par Wright, en 1842, il avait pris assez de développement pour donner à la province unie un revenu de $137,588 (1).

---

(1) Les statistiques suivantes sur le revenu provenant du commerce de bois sur l'Outaouais ne vont qu'à 1861 ; mais le mouvement progressif que l'on y remarque n'a pas cessé d'augmenter dans une proportion considérable.

1826	$10,612
1827	13,226
1828	19 792
1829	18,594
1830	33,530
1831	40,090
1832	24,414
1833	26,553
1834	28,290
1835	54,067
1836	57,209
1837	53,260
1838	57,793
1839	62,528
1840	79,606
1841	80,702
1842	137,588
1843	86,382
1844	95,392
1845	137,505
1846	146,908
1847	132,889
1848	93,763
1849	92,117
1850	91,221
1851	110,998
1852	143,351
1853	148,099
1854	184,718
1855	150,368
1856	167,313
1857	197,514
1858	156,800
1859	182,850
1860	203,540
1861	219,533

Ce mouvement ascendant avait été surtout communiqué par le droit jusque là protecteur du bois colonial en Angleterre, joint à l'établissement, en 1835, de remorqueurs sur le St. Laurent et à la construction de glissoires et autres améliorations sur l'Outaouais. Mais le fisc anglais, sujet à beaucoup de fluctuations et de remaniements, protégea, durant les années suivantes, le bois provenant principalement de la Baltique, au détriment du nôtre, et nos exportations en Angleterre, bien que considérables, ne le furent pas proportionnellement autant que celles de l'étranger.

Nous n'avions pas à cette époque nos marchés d'aujourd'hui où notre bois est de plus en plus en demande. Nous en écoulions comparativement peu chez nos voisins, dont les Etats de l'Est, aujourd'hui presque complètement déboisés, n'en font pas moins des bénéfices considérables en expédiant nos bois à Cuba, dans les diverses parties de l'Amérique du Sud et ailleurs, où ils atteignent des prix étonnants. C'est là la véritable destination de la plus grande partie du bois que les importateurs américains achètent surtout sur l'Outaouais, et on peut le constater en voyant les millions de pieds de bois, qui partent annuellement de New-York, Boston, Portland et autres villes américaines pour Cuba, les Indes Occidentales (1), Brésil, la République Argentine, la République Cisalpine, l'Australie, Haïti, le Pérou et l'Afrique. Aussi, il est regrettable que nos capitalistes n'aient pas exploité depuis longtemps et dans une plus grande mesure

(1) MM. Peters & Cie., de Québec, ont expédié en 1870 la charpente de beaucoup de maisons en bois ainsi que d'une grande église aux Indes Occidentales.

cette véritable mine de richesse. Car, qui pourrait nous empêcher d'avoir la part du lion dans ce commerce important ?

Les Etats de l'Ouest, surtout le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota produisent sans doute des quantités énormes de pin et on calcule que les forêts pinifères des deux derniers états ont produit en 1869, 812,400,000 pieds de bois scié et de billots. Mais il est certain que cette production ne suffit qu'à la demande de plus en plus considérable des États de l'Ouest et on assure que les boisés du Michigan seront ruinés avant quinze ans, quand bien même on n'augmenterait pas l'exploitation actuelle. Dans le cas problématique, où l'on pourrait en écouler dans les Etats de l'Est, les frais de transport seraient toujours en notre faveur.

Il est certain, cependant, que nos capitalistes commencent à mieux comprendre les avantages d'exporter directement notre bois aux pays en question, au lieu de laisser à nos voisins le rôle lucratif d'entremetteurs. Ainsi, en 1865, il n'y avait qu'un seul vaisseau chargé de bois pour l'Amérique du Sud, en 1868, il y en avait treize, et en 1869, 52 vaisseaux, dont 41 partis de Montréal et trois des Trois Rivières, y ont exporté près de dix-neuf millions de pieds de bois. En 1870, le nombre des vaisseaux s'est élevé à 71, de 37,297 tonnes, tandis que le tonnage pour l'année précédente a été de 24,891. Presque tout ce commerce est aux mains des américains établis dans le pays et peu de canadiens semblent vouloir l'entreprendre.

L'importance de ce marché, une fois suffisamment connue, notre bois saura bien, suivant la loi invariable du com-

merce, s'écouler là où on le paie le mieux. Ce résultat satisfaisant est en grande partie, le fruit de la visite des habiles commissaires que le gouvernement du Canada envoya dans quelques uns de ces pays en 1865 et 1866, afin de nouer des relations commerciales et ouvrir de nouveaux débouchés à notre industrie.

VIII.

La Seigneurie de la Petite Nation.—M. Joseph Papineau.—Visite de Wright.—Les deux Papineau à Hull en 1807.—Les chutes des Chaudières et du Rideau.

Vers 1807, la seigneurie de la Petite Nation, où grandissent aujourd'hui trois paroisses populeuses, n'était guère encore qu'un riche bloc de terrains incultes, une vaste forêt de pins, d'érables et de chênes. Elle avait appartenu primitivement à Mgr. François de Laval, l'illustre évêque de Pétrée, auquel elle avait été concédée, le 16 Mai 1674.

Elle était la propriété de M. Joseph Papineau, un homme fort remarquable, dont le nom est lié à nos premières luttes parlementaires, un jurisconsulte d'un grand poids. M. Papineau demeurait à Montréal et il lui arrivait d'aller passer de temps à autre quelques jours dans son manoir qui, on le suppose, était alors bien modeste.

Entre ce noyau d'établissement et celui de Hull, s'étendait tout le long de l'Outaouais, la pittoresque bordure de la forêt. Il fallait une journée de *canotage* pour franchir cette distance.

Wright vit avec bonheur cette nouvelle brêche faite à la futaie, ce nouveau germe de civilisation au milieu de la solitude, et avec ce besoin d'épanchement de l'amitié

et de sociabilité inné dans l'homme, il s'empressa d'aller nouer connaissance avec l'estimé propriétaire de la jeune colonie de la Petite Nation. Celui-ci accueillait toujours avec plaisir le pionnier agissant, imaginatif, ruminant sans cesse quelque utile entreprise. Le futur *Father of the Ottawa* avait déjà de grandes vues arrêtées. Il projetait des exploitations forestières sur une grande échelle, des manufactures d'alcali végétal et autres œuvres considérables. Doué d'un esprit logique et perspicace, il aimait à percer dans l'avenir, à calculer d'avance les résultats de ces améliorations et il lui semblait que de pareils travaux ne pourraient manquer de grouper autour de lui un petit peuple d'artisans et de colons. Son hôte applaudissait à ces projets d'un esprit non chimérique, mais mûr et énergiquement résolu de réaliser ce qui n'aurait été pour d'autres que des rêves brillants. On présume que l'exemple de son audacieux voisin porta M. Papineau à se retirer dans sa seigneurie pour y commencer le plan d'amélioration, dont Bouchette augurait les meilleurs résultats.

M. Papineau ne manquait pas de rendre ces visites à Wright, dont la coquette demeure était nichée dans un enclos de verdure, tout près de l'Outaouais, vis-à-vis les jolies cascades du Rideau. Aussi, avec quelle satisfaction, Wright lui montrait ses carrés d'épis encaissés dans la forêt, et couverts de l'or d'une riche moisson, ses verdoyantes prairies, où paissaient ses animaux, ses bâtiments et ses premiers trains de bois à l'abri dans une anse.

Au mois d'août 1807, M. Papineau vint ainsi à Hull avec son fils aîné, qui allait bientôt faire tant de bruit

autour de son nom. Celui-ci était moins curieux sans doute d'admirer des cultures, toutes parfaites qu'elles fussent, que de contempler les splendides chutes, où se déverse l'eau bouillonnante de l'Outaouais et du Rideau.

Les Chaudières étaient alors bien plus pittoresques qu'à présent. Pas de barrages comprimant l'eau, pas de moulins appauvrissant la rivière. La cataracte s'élançait en bonds impétueux dans des fumées vaporeuses beaucoup plus hautes et plus épaisses et l'écho des montagnes répercutait au loin son rugissement.

La chute du Rideau était pareillement plus charmante avec la verte touffe de sapins qui la domine. Le massif de roc d'où elle se précipite est creusé un peu en dessous, et à la fin de l'été, quand les chaleurs ont tellement amainci la nappe d'eau, que les rochers qu'elle inonde encore en juillet de ses plis blanchissants, apparaissent à nu, on voit des enfants pénétrer sous le tronçon d'arcade qui fait margelle au bas de la paroi. Autrefois, la saillie était beaucoup plus large et on allait dessous sans peine ni danger (1).

Wright y conduisit M. L. J. Papineau, en canot d'écorce, lors de ce voyage. Le soleil était prêt de descendre sous l'horizon, la muraille toute limpide, était

(1) Champlain parle comme suit de la chute du Rideau telle qu'elle était lors de l'époque éloignée de son voyage : " A l'embouchure d'icelle il y en a une autre qui vient du sud, où à son entrée il y a une chutte d'eau admirable : car elle tombe d'une telle impétuosité de 20 à 25 brasses de haut, qu'elle fait une arcade, ayant de largeur près de quatre cents pas. Les sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller, que du poudrin que fait la dite eau. Il y a une isle au milieu de la dite rivière, qui est comme tout le terroir d'alentour, remplie de pins et cèdres blancs. "

d'une transparence vive, toute pénétrée de lumière vaguement prismatisée, et ce spectacle frappa l'imagination du jeune visiteur, fort épris des scènes et des beautés de la nature (1).

IX.

Exploitation du bois sur une plus grande échelle.—Un incendie désastreux.—Persévérance.—Récolte abondante.—Travaux et améliorations agricoles.

Durant l'hiver de 1808, Wright s'efforça de donner de l'emploi au surplus d'hommes dont il avait besoin. Il lui fallait bon nombre de travailleurs durant l'été, mais un quart suffisaient aux travaux de la ferme durant l'hiver. S'ils n'eussent pas eu de l'occupation durant cette saison, il n'eut été guère possible d'avoir leurs services au printemps. Car, outre l'éloignement de Hull des autres habitations, la main-d'œuvre était relativement plus rare qu'aujourd'hui et on n'avait pas de machines à substituer au travail des bras ; les cultivateurs étaient obligés de s'aider les uns les autres au temps de la récolte.

Wright crut ne pouvoir mieux faire que de continuer sur une plus grande échelle l'exploitation du bois. Il en fit abattre une grande quantité et rendre à ses moulins à scier, afin de le convertir en planches, madriers, etc. Malheureusement, un nouveau malheur vint faire une forte saignée à ses ressources et éprouver rudement sa persévérance. Le 8 mai 1808, le feu éclata dans ses moulins et les consuma avec des milliers de pieds de

(1) La plupart des renseignements contenus dans ce chapitre sont de M. Alfred Garneau, et certains alinéas même ont été reproduits intégralement d'une communication envoyée à l'auteur.

planches et madriers qui devaient être expédiés à Québec. C'était un véritable désastre pour l'établissement. Il ne restait pas une seule pièce de bois scié, et on ne pouvait s'en procurer qu'à une distance de 80 milles.

Wright crut que c'en était fait de la colonie et qu'elle ne pourrait survivre à ce coup. Aucune assurance ne couvrait les pertes et, de plus, tout le grain entassé dans le moulin, sauf quelque peu de farine, devint également la proie des flammes. Le fondateur de Hull se prit pendant quelque temps à désespérer de l'avenir, mais ses fils ayant foi en son étoile lui firent espérer de la voir briller encore.

Le bois carré qui était à flot fut épargné par l'incendie et Wright l'expédia au plus tôt à Québec, et construisit sans tarder un nouveau moulin à scie. Tout le monde se mit à l'œuvre et la bâtisse fut terminée après soixante jours de travail. Un moulin à farine fut érigé durant l'automne et à la fin de l'année, Wright fut obligé d'aller acheter ses vivres à Montréal.

L'année 1808 se passa sans aucun évènement remarquable. Cinquante acres de terre furent défrichés et les quatre-vingts hommes au service de Wright s'occupèrent de travaux mécaniques et agricoles ainsi qu'à préparer le bois pour le marché de Québec. Nombre de constructions et dépendances furent érigées.

En 1812, le défrichement de cent acres de terre boisée ne coûta pas moins de 500 louis à Wright. Au mois de septembre, on y sema du blé. La coupe et la préparation des bois jointes aux travaux agricoles donnèrent de l'ouvrage à quatre-vingt-dix hommes. Les constructions érigées sur ce nouvel établissement étaient à un

mille et demi du moulin à scie. Un chemin fut ouvert en 1813 sur ce parcours, une grange spacieuse fut érigée et 90 acres furent défrichés, ce qui donna à la nouvelle terre une étendue considérable. La moisson fut, cette année, tellement abondante, que Wright dut augmenter son nombreux personnel de vingt autres travailleurs. Elle ne fut pas moindre de 3000 minots de blé, dont la culture lui coûta deux mille piastres. C'était alors au temps de nos troubles avec les Etats-Unis, et comme toujours, la guerre avait fait hausser le prix des céréales. On offrit $9000 à Wright pour sa récolte, ce qui lui donna un profit net de $7000. C'est l'un des meilleurs coups de filet que l'industrieux pionnier eut probablement jamais tendus.

Cette magnifique recette lui permit de faire de nouvelles améliorations et en addition à la grange sus-mentionnée, il fit élever des hangars considérables s'étendant sur pas moins de huit cents pieds. Il construisit de plus une distillerie de 40 pieds sur 80, munie de tout ce qui pouvait rendre cette manufacture utile.

Wright avait vendu en 1804 cent acres de terre boisée, avoisinant la dite ferme appelée Columbia (*Columbia farm*), au prix de deux piastres l'acre. Voulant agrandir sa terre en 1814, il acheta cette étendue de terrain au prix de $20 l'acre. Soixante acres de terre avaient été mis en culture depuis dix ans par l'occupant et quelques constructions avaient été élevées. Cette même année, cent-vingts acres furent défrichés et les travaux furent poussés assez activement pour pouvoir y semer du blé d'automne. Un nouveau chemin fut aussi ouvert au centre de cette superbe terre, laquelle fut divisée en sections pour la culture ou pour les prairies.

Wright prit un soin tout particulier d'avoir un excellent et nombreux bétail, persuadé qu'une exploitation agricole ne saurait réussir sans bestiaux variés, de bonne souche et bien entretenus. Il n'avait pas moins de quarante vaches, vingt animaux de trait, trente bœufs, des moutons et porcs en quantité. De plus, six nouvelles bâtisses furent érigées sur la terre pour y engranger le foin et les céréales : elles ne suffisaient pas encore avec les autres constructions à contenir toute la récolte.

Nombre de travailleurs s'occupèrent, en 1815, d'améliorer la terre, d'autres préparèrent le bois pour l'expédier à Québec et plusieurs enlevèrent les souches ou troncs d'arbres, qui nuisent tant au laboureur dans les terres nouvelles et lui font perdre une terre précieuse. Il n'y avait pas alors l'excellente machine de M. Filion, de St. Eustache, ou d'autres instruments améliorés, pour enlever les souches ou les pierres. A défaut, à certains jours de l'année, on attelait six paires de bœufs et on enroulait autour des troncs une solide chaîne ; aussi, rarement leur traction manquait-elle de faire son effet. Wright observe que les troncs d'hêtre et d'érable peuvent être enlevés assez facilement après sept ans de la coupe, mais que le pin, l'orme, le bois blanc et la pruche ne peuvent être déracinés qu'après quinze ans, surtout les chicots les plus gros. Lorsqu'ils étaient arrachés, on les pilait et brûlait, puis on ameublissait le terrain. L'opération se fesait de préférence sur les pièces destinées à la culture ; mais les plus grosses souches étaient laissées de côté pour le moment, afin de ne pas perdre trop de temps. Tous les printemps, Wright faisait égoutter soigneusement ses terres, sachant que sans un écoule-

ment parfait de l'excès d'eau qu'elles contiennent, elles ne peuvent être que travaillées difficilement et ensemencées fort tard. De plus, à la première chute de neige, il semait son mil et son trèfle sur les terrains destinés au pâturage.

Bouchette dit qu'en 1815 trente familles étaient établies à Hull et qu'elles " tenaient leurs fermes dans un état respectable de culture et d'amélioration progressive. "

M. Wright, dit-il, " comme chef du township, s'est montré infatigable à procurer l'accroissement et la prospérité de cet établissement naissant. A la vue des progrès qu'on a déjà faits, il mérite les plus grands éloges pour la manière dont par son propre exemple et ses encouragements, il les a favorisés, et pour s'être lui-même établi sur les lieux. Il fait un commerce très étendu de bois de construction, et il conduit une grande manufacture de potasse et de vaidasse ; il a adopté plusieurs moyens pour exciter l'industrie, et pour assurer l'aisance et le bonheur de toutes les classes de sa petite société (1)."

De 1816 à 1823, Wright continua l'amélioration de ses terres et d'activer son commerce de bois. La ferme " Columbia " ne contenait pas moins de huit cents acres entièrement déboisés, dont trois cents étaient consacrés à la culture et le reste aux prairies. Ils étaient divisés en différentes sections en rapport avec les diverses espèces de bestiaux. Il avait pour règle d'élever annuellement trente à quarante veaux et génisses, sur cette terre, à part des poulins, agneaux, porcs et autres animaux. Du-

---

(1) *Description topographique de la Province du Bas-Canada.* Par Joseph Bouchette. Publié à Londres en 1815.Page 258.

rant ces cinq dernières années, il n'éleva pas moins de 143 têtes de bétail. La terre "Columbia" produisait plus que jamais et les améliorations continues dont elle était l'objet, démontraient avec quel esprit intelligent et pratique, Wright comprenait l'agriculture et savait la rendre productive.

X.

Mines de fer et plombagine.—Les sauvages refusent d'indiquer l'endroit des gîtes métalliques.—Expédition à leur recherche en 1826. —Incidents.—Découverte de gisements de fer dans les montagnes de Hull.—Associations et exploitations minières.

Ce pays est très riche en mines d'une grande variété. Nos explorations géologiques ont amplement démontré que l'or, le cuivre, le fer et le plomb, abondent en certains endroits et leur exploitation ne pourra manquer d'être rémunérative, si les capitalistes y donnent l'attention que mérite leur importance. Il se trouve beaucoup de couches de plombagine en haut de l'Outaouais, sur les rives de la Gatineau et autres affluents de la Grande Rivière.

Au temps de l'établissement de Hull, les sauvages apportaient de magnifiques échantillons de cette substance minérale. M. Tiberius Wright, fils de notre héros, leur offrit des présents considérables, s'ils voulaient le conduire aux mines ; mais ils s'y refusèrent obstinément. Un jour, en 1826, un sauvage, las des sollicitations de M. Wright, lui proposa de le conduire dans la direction du minerai, à la portée d'une flèche, mais de ne pas lui signaler l'endroit du gîte métallique. M. Wright aurait accepté cette offre, mais les squaws entourèrent le sau-

vage et refusèrent de lui laisser remplir sa proposition. C'est une superstition,—générale du reste parmi les sauvages,—et à laquelle elles obéissaient aveuglement, ui les portait à agir ainsi.

On pensait alors qu'il ne serait pas difficile de découvrir cette mine et qu'elle devait se trouver à une distance d'environ cinquante milles, à deux jours de *canotage*, en haut de la Gatineau.

On fut plus heureux dans une expédition à la recherche des mines de fer, que l'on disait enfouies dans les montagnes abruptes dont la crête élancée dentelle l'horizon en arrière de Hull. L'ingénieur John McTaggart partit avec Philemon Wright, " l'entreprenant seigneur du manoir de Hull, " M. Thomas McKay et un autre compagnon, à la fin de l'année 1826, pour aller à leur découverte. Tous laissèrent Hull à cheval avec un guide, chargé de vivres, de haches, de marteaux et autres instruments.

Après qu'ils eurent dépassé les limites du rayon colonisé, ils s'avancèrent dans la forêt qui semblait impénétrable. On ne voyait partout que des colonnes serrées de pins et d'érables, des branches entrelacées, des broussailles, des squelettes d'abres ou des souches décharnées jonchant le sol. En peu de temps, la figure ou les jambes d'un chacun eurent la peau fouettée et écorchée par les branches et les piquants, et les habits ne furent pas plus épargnés.

McTaggart, qui n'était pas habitué à voyager à cheval à travers un pareil fourré, fut loin d'éprouver la jouissance dont parle Byron :

" A pleasure in the pathless woods. "

Il perdit même l'équilibre et se trouva inopinément à califourchon sur un tronc d'arbre décrépit. Ses compagnons vinrent à sa rescousse, mais il ne voulut, malgré leurs instances, enfourcher de nouveau sa monture, qu'après s'être lassé à les suivre à pied. Sa seconde tentative ne fut pas plus heureuse, car son pied s'empêtra dans une branche d'arbre et il alla rouler de nouveau au milieu des broussailles. M. McKay, un écossais du meilleur acabit, s'amusa beaucoup de sa mésaventure, et le malheureux cavalier pesta plutôt qu'il ne prit part à des gorges chaudes faites à ses dépens.

On parvint après bien des fatigues et, non sans avoir été encore démontés, au gîte métallique que l'on cherchait, mais trois des voyageurs, excédés de fatigues, sentirent le besoin de sommeiller un peu avant d'aller plus loin. Seul, Philemon Wright, brisé à de pareilles courses, ne ferma pas l'œil et, après une heure de repos, il éveilla ses compagnons, qui se mirent de nouveau en marche. Ils gravirent l'escarpement des montagnes, les traversèrent dans toutes les directions et examinèrent avec plaisir les immenses échantillons de fer dont on voyait les veines. Ces montagnes comprenaient une étendue de plusieurs milles et on pensait qu'à un endroit, le fer n'était pas à plus de deux milles des premières chutes de la Gatineau. Il semblait qu'on ne pouvait établir une usine pour exploiter le fer dans une meilleure localité. On aurait pu construire facilement un chemin, les machines et les engins auraient pu s'élever à des prix modérés et il aurait été facile d'utiliser l'énorme pouvoir d'eau des chutes. Tout à l'entour, on remarquait des bouquets de bois dur, surtout d'érable, qui fait de l'excellent charbon de bois.

Les voyageurs ne revinrent pas de leur excursion sans avoir empli leurs sacs des spécimens les plus divers de minerai de fer et de pierre calcaire ; ils trouvèrent aussi des blocs de marbre veiné, blancs, verts, et d'une grande variété. Le lendemain ils étaient de retour à Hull.

Le 28 décembre 1826, plusieurs hommes entreprenants se réunirent à Hull pour fonder une société intitulée : *The Hull Mining Company*, afin d'exploiter les minéraux de fer, de plomb, de marbre et de granit que recélaient les montagnes environnantes. Philemon Wright en fut nommé le président ; M. A. J. Christie, le secrétaire ; M. J. McTaggart, l'ingénieur ; M. T. McKay, le gérant ; et MM. John Redpath, Tiberius Wright, Robert Drummond, John Burnett, James Gentle, John Burrows formèrent partie de la compagnie.

Un document publié sur cette compagnie reconnait la libéralité dont Wright voulait faire preuve pour promouvoir le succès de cette exploitation minière, en sa qualité de propriétaire du terrain. Il devait recevoir durant la première décade la somme de deux louis par cent annuellement sur les profit nets de la compagnie et cette dernière devait, dans le cas où l'entreprise aurait été productive, rémunérer Wright de la manière qu'elle jugerait convenable.

Le projet de la compagnie échoua, bien que la situation et la qualité du minerai de fer fussent excellentes. La compagnie espérait pouvoir fournir le fer qui devait servir au pont de la grande Chaudière et alimenter par ce moyen l'exploitation. Mais les marchands de Montréal, qui avaient en mains beaucoup de fer importé d'Angleterre, réussirent à obtenir cette importante commande. Le fait

est d'autant plus regrettable que la compagnie, si elle eût reçu de l'encouragement, eût pu fournir le fer à meilleur marché, vu la faible distance du transport.

Sir William Logan(1) affirme qu'on rencontre un grand dépot de minerai oxydulé dans la moitié méridionale du onzième lot du septième rang de Hull et qu'on en a encore trouvé à un mille plus loin sur le onzième lot du même rang. Le minerai forme un lot d'environ 90 pieds d'épaisseur. Il est grossièrement granulaire et très pur, mais il est dans quelques parties mélangé avec des paillettes de graphite.

Ce minerai fut exploité en 1854 par MM. Forsyth & Cie., de Pittsburgh, Pennsylvanie, pour alimenter leurs hauts fourneaux dans cette ville. Huit cents tonnes ont été ainsi transportées sur le canal Rideau jusqu'à Kingston, et delà sur les lacs jusqu'à Cleveland. Mais en 1858, l'exploitation de la mine de Newborough, dans South Crosby, a présenté de plus grandes facilités pour le transport du minerai et la mine de Hull a été ainsi abandonnée.

Une autre compagnie s'est organisée depuis pour exploiter les mines de Hull et la première fonte du minerai a eu lieu, le 18 janvier 1867. Depuis, les forges qu'elle a établies opèrent fort bien et le produit du minerai commande un bon prix sur le marché. Il est d'une qualité excellente, dit le Dr. Van Cortlandt, et il ne pourra manquer d'être recherché et de démontrer que la vallée de l'Outaouais reconnait peu de supérieures comme région productrice du fer (2).

---

(1) *La Géologie du Canada.* Page 714.

(2) *An essay on the compounds and metallurgy of iron especially in connection with the Ottawa valley.*

XI.

Les chemins.—Leur état défectueux.—Ouverture de voies de communication.—Exploitation agricole.—Remarques d'Isidore Lebrun.—Amélioration du bétail.—Voyage de Ruggles Wright en Europe.—Octroi de terres du gouvernement.—La construction du canal Rideau.

Un des principaux obstacles au développement de Hull avait été le manque de chemins ou leur état presque impraticable. Sans voie rapide de transports, il est impossible à une localité de progresser promptement. L'isolement la maintient dans un état arriéré ou stationnaire, comme la facilité des moyens de locomotion est le nerf de son avancement matériel. On ne comprenait pas alors l'importance de cet axiome d'économie politique autant qu'aujourd'hui, où l'on s'efforce de percer de toutes parts la forêt et d'établir un véritable réseau de routes macadamisées, de chemins à lisses de bois ou en fer, mais Wright en sentit toute la force.

Il s'empressa de faire ouvrir plusieurs chemins dans son canton. L'un commençait au débarcadère du bâteau-à-vapeur, traversait le village de Hull, suivait le bord du Lac Chaudière et s'avançait dans le township d'Eardley. Cette route s'appelait le chemin Britannia et s'étendait sur un parcours de sept milles. Ce fut la première voie qui fut confectionnée dans le canton. Wright fit passer la charrue de chaque côté du chemin, puis la terre ainsi enlevée servit à son nivellement, les ondulations du terrain furent ameublies, les endroits bas comblés ; des ponts furent construits à certaines places et on empierra le chemin lorsque cela fut nécessaire. A chaque extrémité de la route, des magasins fu-

rent élevés et approvisionnés des articles les plus variés qui s'écoulaient dans le haut de l'Outaouais.

De la terre Columbia, deux chemins s'avançaient dans différentes directions. L'un suivait l'étang Columbia et aboutissait à la terre Gatineau, sur laquelle Wright s'est d'abord établi en fondant sa colonie. L'autre allait dans le nord jusqu'à la Rivière Gatineau, dans le septième rang, à l'endroit même où le plus jeune des fils de Wright, Chistopher, avait établi sa terre. Un chemin partant du Lac Chaudière coupait à angles droits la route Britannia et mettait en communication les quelques établissements, qui étaient disséminés au delà des quatrième et cinquième rangs.

Jusqu'en 1821, les voies de communication, entre Montréal et Hull, furent réellement impraticables pour le passage des voitures. Une route large de seize pieds et longue de soixante-quatre milles avait été ouverte, sous la direction des commissaires du gouvernement, le long de la rive nord jusqu'au Long Sault et soixante petits ponts avaient été érigés. Mais, vu ses nombreux bourbiers, la profondeur de plusieurs ravins, qu'il eût fallu combler et de deux ou trois grandes rivières qu'il eût fallu relier par des ponts ou des bateaux traversiers, cette route n'était guère praticable et fut pendant longtemps négligée. Les autres soixante milles étaient seuls pourvus d'une voie passable.

Ce manque de route riveraine donna lieu, durant plus de vingt-cinq ans, à de nombreux accidents. Ceux qui transportaient les malles en étaient surtout les victimes à la prise des glaces ou à l'approche de la débâcle. Et les pertes de vies, d'argent et de documents précieux ont été ainsi extrêmement nombreuses.

Wright voulut remédier autant que possible à ce grave inconvénient. Une chaussée en pierre coûta seule plus de mille louis. Il dépensa conjointement avec ses voisins, durant les vingt premières années de son établissement, la somme ronde de £2211. 17s. 6d., à part £955 que déboursèrent les commissaires du gouvernement, ce qui donne un total de £3166. 17s. 6d. Trente milles de chemin furent confectionnés au moyen de cette somme. La législature provinciale n'oublia pas cette partie importante du pays, dans ses octrois pour l'ouverture de chemins dans le Bas-Canada, et en 1830, les améliorations projetées étaient en grande partie effectuées.

Wright continua à étendre le champ de son exploitation agricole. M. Bouchette assure qu'en 1830, il ne cultivait pas moins de cinq à six mille acres de terres. Son fils, Tiberius, avait deux terres dans les septième et huitième rangs du township ; elles étaient avantageusement situées et très bien cultivées. La terre *Columbia farm* excitait surtout l'intérêt et l'admiration du visiteur. Elle était à un mille et demi de l'Outaouais, à l'ouest de la maison de Wright. Son intelligent propriétaire semblait avoir eu à cœur d'en faire une ferme-modèle. Le discernement et l'esprit économique qui présidaient à l'administration de cette belle étendue de terrain ne laissaient, dit Bouchette, rien à désirer et fesaient le plus grand honneur à Wright. Tout y était parfaitement ordonné et la terre produisait en abondance toute espèce de grains, semés sur le sol qui leur était le plus approprié.

M. Isidore Lebrun, dans son ouvrage sur le Canada, a cru devoir faire une mention spéciale de Wright comme

agriculteur : « M. Philemon Wright, s'établit en 1800, dit-il, avec quelques familles sur le township de Hull : en 1820, les 703 habitants avaient 5 moulins, 2 distilleries et 2 écoles : en 1828, ils étaient au nombre de 1066, et ce canton contenait un moulin à carde, 4 scieries, 2 tanneries, 12 fours à chaux et 4 usines pour potasse : le bétail avait augmenté d'un tiers, les récoltes étaient presque triplées. Elles consistent à présent en 17,000 minots de blé, 21,000 d'avoine, 8,400 de seigle, 22,500 de maïs. M. Wright, député au parlement, sème en juillet ou août le blé entre les rangs de maïs, dont les larges feuilles le protègent contre les fortes chaleurs : après la cueillette du maïs, en automne, il fait raser le blé par ses troupeaux, qui trouvent, pendant quelques jours, un pacage délicat, et à une époque où les herbes sont rares, sans que le froment en souffre pour sa croissance au printemps » (1).

Ce véritable agronome portait aussi beaucoup d'intérêt à l'amélioration de son bétail. Il comprenait toute l'importance d'élever de nombreux animaux et de les bien nourrir, tandis que la généralité des cultivateurs canadiens, insoucieux de leur propre intérêt, soignaient fort mal leurs bestiaux de souche normande et dont la dégénérescence doit être imputée à leur incurie. Ce vice de culture ne s'applique encore que trop à notre population rurale.

Wright fit venir d'Angleterre à grands frais plusieurs excellents reproducteurs des races Herefordshire et Devon, dont le croisement avec les animaux canadiens donna les meilleurs résultats. Ces races sont surtout pro-

---

(1) *Tableau politique et statistique des deux Canadas.* Paris. 1832. Pages 289 et 290.

pres au travail et leur viande est de qualité supérieure ; elles sont très appréciées maintenant dans les Cantons de l'Est, où on fait beaucoup travailler les bœufs. Les vaches Devons sont souvent de bonnes laitières et produisent presque toujours un lait fort riche.

Ce fut dans le but d'importer de nombreuses têtes d'animaux pur-sang que Wright envoya son fils Ruggles en Angleterre, lequel voyagea aussi en France pour observer les habitudes et les progrès du vieux monde. Un tel voyage était rare alors dans le pays, il était fort dispendieux et on ne franchissait l'océan qu'après de longues semaines de traversée. Cette promenade en Europe coûta à Wright la somme ronde de $12,000, mais il dénoua les cordons de sa bourse sans sourciller. Au contraire, dit McTaggart, comme il était heureux lorsque son fils revint au pays avec un magnifique taureau et un bouc de race les plus en renom (1). M. Ruggles Wright emmena avec lui d'Angleterre vingt-cinq colons, qui firent profiter l'établissement de Hull de leur capital et de leur expérience agricole.

Tant de dépenses et de sacrifices ne restaient pas sans récompense. La fortune de Wright semblait se décupler au prorata du bien qu'il faisait et le gouvernement provincial a agi à son égard d'une manière extrêmement libérale. Ainsi, en 1829, il possédait 16,145 acres dans Hull et Lochaber et 5,000 dans le canton de Templeton. Celui-ci est situé à l'est de Hull et renfermait en 1861 treize rangs de vingt-huit lots chacun. Le canton Lochaber se

---

(1) *Three years in Canada.* Vol. 1. Pages 267 et 268.

trouve plus loin sur l'Outaouais, entre la seigneurie de la Petite Nation et le Canton de Hull.

McTaggart a bien connu notre héros et il assure que c'était un homme à conception hardie et à vues larges Il n'alimentait pas sa conversation de banalités comme tant d'autres, mais de choses sérieuses, de projets à larges proportions. Il se délectait à causer avec une personne qui paraissait le comprendre.

Ce narrateur, qui a formé partie du corps des Ingénieurs Royaux, préposés à la construction du canal Rideau, dit que Wright a le premier suggéré l'exécution de cette grande voie de communication destinée à relier les eaux du St. Laurent et des grands lacs à l'Outaouais. Ce canal a été construit pour des fins militaires et on songea à son exécution après la guerre de 1812. Il fut exploré par le Capt. Jelb en 1815, d'après l'ordre des autorités anglaises. En 1819, tous les militaires attachaient une grande importance à la construction de ce canal " afin de former une population loyale et guerrière sur les rives du Rideau et de l'Outaouais " et le Duc de Richmond en recommandait l'exécution dans le but d'aider à l'établissement d'une " population industrieuse et loyale dans les nouveaux townships militaires. "

Une nouvelle exploration fut effectuée en 1822, par un ingénieur nommé par la législature du Haut-Canada. Mais le gouvernement impérial n'en arrêta l'exécution qu'en 1825 et les travaux commencèrent l'année suivante, sous la direction du Lieutenant Colonel By. Ils furent terminés, le 3 mai 1832, après avoir coûté $3,911, 701.47.

Wright contribua à l'exécution de cette grande entreprise. Ce fut lui qui construisit une levée considérable sur le vaste marécage de Dow (*Dow's great swamp*) et il mena cette œuvre difficile à bonne fin. Ce marais s'étendait sur un long espace, traversait directement le township de Nepean et était reconnu par les explorateurs du canal Rideau, comme l'un des plus grands obstacles à vaincre, pour effectuer ces énormes travaux de canalisation.

Lors de la construction du canal Rideau, on espérait qu'il servirait au transport d'une grande partie du trafic entre le Haut-Canada et Montréal, mais la confection des canaux du St. Laurent, qui offraient une voie plus courte et plus économique, a nui à son importance ultérieure. On calcule qu'il peut passer annuellement sur ce canal 6,336,000 tonnes de fret. La fleur, le grain, le bois en partie manufacturé et le minerai de fer sont les principaux articles de transit.

XII

Pourquoi Wright choisit le site de Hull.—Fausse prophétie.—Le voyageur Kingston.—Origine d'Ottawa.—Ses anciens et véritables propriétaires.—Récit authentique.—Comment Sparks a fait fortune.—Progrès d'Ottawa.—Son importance commerciale et politique.

Le lecteur s'est sans doute demandé pourquoi Wright avait planté sa tente sur la rive nord de préférence à la rive sud de l'Outaouais ? Pourquoi, lui qui ambitionnait de civiliser le désert et de créer une ville n'a pas choisi le promontoire élevé où est perchée aujourd'hui la capitale ?

Avant d'aller plus loin, il est temps de répondre à cette question. Je vais dans ce but détacher quelques lignes d'une intéressante communication de M. Alfred Garneau, dont j'ai déjà fait mon profit.

" Le génie hardi dont Wright était possédé le poussa, dit-il, hors du cercle colonisé jusqu'en pleine solitude sur l'Outaouais, dans un paysage délicieux entre la chute des Chaudières et la chute du Rideau.

" Certes, ce n'était pas un esprit sans culture et sans poésie, celui qui fit choix de ce tournant de la rivière pour sa demeure.

" Il se dit : Ce lieu est fait pour attirer : j'y veux bâtir mon toit.....Est-ce que l'épi ne vient pas d'une petite graine ? Je vais jeter peut-être en terre le germe d'une ville.

" Un esprit commun n'a pas cet instinct là.

" Les deux rives toutefois se ressemblaient peu. L'une, la rive gauche, haute, abrupte, taillée en précipice, de loin avait l'air d'une forteresse gigantesque, avec angles saillants et rentrants et le fossé au pied, çà et là de noires armées de pins montaient à l'assaut. La rive opposée avait au contraire une pente douce et invitait le canot à se reposer. Combien avait-elle vu de peaux-rouges dissimuler leurs feux dans l'épaisseur de ses fourrés ? Combien de trafiquants de pelleteries avaient tiré à demi sur son sable, leurs longs *canots du nord*, chargés de précieuses fourrures ? Philemon Wright foula avec joie ce sol presque uni, il s'écria : Voici l'emplacement de ma ville !.....C'était sagement pensé, et en conséquence, il se hâta d'y planter sa maison.....Il se trompait, la

ville a été se percher en face, sur les rochers à cent pieds en l'air."

Que la prophétie de Wright ait fait jusqu'ici fausse route, c'est ce qui est certain. Mais en voyant les progrès rapides qui vont opérer en peu d'années la transformation de Hull, on est tenté de croire que l'humble hameau ne tardera pas à se faire ville et qu'un avenir assez prochain réalisera les visées de son fondateur.

Un écrivain, M. W. H. G. Kingston, assure que lorsque le Colonel By rechercha un site pour l'établissement de sa future ville, il jeta les yeux sur la vaste propriété de Philemon Wright; mais celui-ci demanda un prix si élevé, que By dût abandonner ce projet et il établit sa colonie sur la rive opposée. Cela eut pour résultat de donner au Haut-Canada une ville qui sans cela aurait appartenu au Bas-Canada (1).

Ce renseignement, inscrit comme bien d'autres, à la légère, sur leur carnet par certains touristes, empressés de publier leurs impressions de voyage, est tout à fait inexact. M. McKay Wright, petit-fils de notre héros, assure qu'une telle proposition ne fut jamais faite et que l'ancien établissement de Bytown avait été commencé en opposition à celui de Hull.

Une plume inconnue (2), qui a tracé l'historique d'Ottawa, tombe dans une autre erreur, en disant que la haute ville d'Ottawa, avant le creusement du canal Ri-

---

(1) *Western Wanderings or a pleasure tour in the Canadas.* Vol. II. paye 76. Cet écrivain fait erreur en disant que cent personnes accompagnèrent Wright lorsqu'il fonda Hull. Il n'y en eut que trente ainsi qu'on l'a déjà vu.

(2) *Ottawa Directory.* 1864-65

deau, était la propriété de Wright, qui s'en était ensuite dessaisi en faveur de N. Sparks, son employé. D'après ses informations inexactes, Wright aurait dû deux cents piastres à Sparks, mais n'ayant pas alors de numéraire et n'ayant pas de terre à lui céder sur la rive nord, il lui aurait offert une partie du terrain rocailleux, sablonneux et marécageux de la future ville, et celui-ci n'aurait accepté qu'à la condition que Wright lui donnât deux paires de bœufs en sus.

Voici la vraie version, suivant M. McKay Wright. Ce bloc de terrain en question appartenait primitivement à un M. Burroughs, peintre d'enseigne, qui, partant pour l'Angleterre, afin d'aller recueillir un héritage, aurait offert à Wright d'acheter ce terrain inculte, dans le but de réaliser l'argent nécessaire pour son voyage. Celui-ci refusa cette acquisition, mais Sparks, alors au service de Wright, vit la chose d'un meilleur œil. Il se fit payer les gages que lui devait Wright et, au moyen de quelques avances faites par ce dernier, il put s'assurer la propriété de ce terrain.

Quelques morceaux du sol étaient arables et Sparks l'utilisa du mieux possible. Quelques années plus tard, au grand étonnement de l'ancien automédon de Wright, un corps d'ingénieurs royaux se mit en frais de commencer la construction du canal Rideau. Ces immenses travaux donnèrent lieu à l'élévation de plusieures maisons formées de poutres grossières. Peu à peu la hache des travailleurs échancra la forêt, le chiffre des habitants augmenta rapidement, et après un certain nombre d'années, ce n'était plus un village, mais une ville informe, ayant pris le pas sur Hull, alors stationnaire.

Sparks, qui se trouvait être l'heureux propriétaire d'une bonne partie de la ville, cessa bientôt de se faire bûcheron ou laboureur. Il reçut plusieurs milliers de louis du Colonel By, pour environ quatre-vingts acres de terrain à l'état marécageux, vendit incessamment des lots, qui, en peu d'années, lui rapportèrent assez d'or pour en faire le Crésus de l'endroit. Il avait gagné environ un demi million de louis sterling à ce facile négoce.

Il serait injuste de ne pas ajouter que Sparks, bien qu'illettré, était doué d'un grand sens commun, d'une rare habileté pratique et d'une énergie à toute épreuve. Il était respecté de tous ceux qui le connaissaient à raison de son intégrité, dont il donna de fréquentes preuves ; aussi, il s'est éteint au milieu des regrets et du respect général. La principale rue d'Ottawa porte aujourd'hui son nom, comme souvenir de l'un des plus dignes pionniers de la capitale. La famille de ce dernier habite encore aujourd'hui la ville, dont le quart lui appartient M. Alonzo Wright, député du Comté d'Outaouais, a épousé l'une des filles de M. Sparks.

L'importance d'Ottawa n'a cessé d'augmenter depuis. En 1851, la ville contenait 8,000 habitants et 15,000 en 1861 ; elle en a actuellement plus de 25,000. Elle est le point central de l'énorme commerce de bois de l'Outaouais et sa prospérité ne fera qu'augmenter. Elle recevra une puissante impulsion le jour où on canalisera la Grande Rivière, ainsi que le projettent sérieusement nos hommes politiques, pour faciliter l'écoulement de l'immense commerce de l'Ouest.

Comme ville politique, Ottawa a été singulièrement

favorisée. Choisie comme la capitale des Canadas, après de violents débats parmi nos législateurs sur cette question, une vraie pomme de discorde, elle promet d'être encore longtemps le foyer politique de la confédération canadienne.

XIII.

Construction de la première glissoire sur l'Outaouais en 1829.—Taxe sur le bois.—La descente du bois à travers les Chaudières.—Difficultés de cette opération.—Utilité de cette glissoire. — Le gouvernement l'achète en 1849.—Autres glissoires.

En 1829, Wright exécuta une œuvre fort difficille et coûteuse. Il construisit, du côté nord de la grande Chaudière, la première glissoire ayant pour but de détourner le bois des chutes.

Cette ingénieuse facilité donnée à la descente du bois est de l'invention de M. Ruggles Wright, son fils. Des glissoires existaient depuis longtemps en Suède et en Norvége, mais elles ne suffisaient qu'au passage d'une seule pièce de bois. M. Ruggles Wright fit construire une voie assez large pour opérer la descente d'un *crib*. Un tel radeau se compose ordinairement de vingt-six à trente-six pièces de bois et contient de 800 à 1000 pieds cubes ; soixante-dix, quatre-vingts ou cent *cribs* forment un train de bois, qui comprend d'habitude 100,000 pieds cubes.

Quelques années avant l'érection de cette glissoire, le bois qui passait les chutes des Chaudières devait payer un droit d'un denier par pied. Les recettes, dit McTaggart, devaient être affectées à l'amélioration des rapides, afin que les trains de bois pussent passer sans

se briser, et vers 1829, on avait dépensé 2000 louis pour construire des chaussées et creuser le chenal (1).

M. William L. McKenzie est loin d'approuver cette taxe, qui n'a pas été imposée en vertu d'un acte législatif, mais d'un ordre passé par le gouvernement anglais. Ce qu'il advient, dit-il, des recettes, est un mystère que peu de financiers de la Chambre des Communes pourraient éclaircir. Mais personne ne mettra en doute que c'est une taxe pesant sur les marchands, les propriétaires de vaisseaux, les constructeurs et encore plus sur les propriétaires de l'Angleterre et de l'Irlande, car elle augmente considérablement le coût premier d'une grande partie du bois employé par cette nation, dans un commerce qui est déjà sujet à tant de désavantages. Par un ordre du ministère Wellington, un bureau a été ouvert à la chute des Chaudières et deux Ecossais du nom de Charles et Robert Shiviel en ont la direction et emploient des mesureurs, des assistants mesureurs et des commis. Là, chaque train est arrêté, le bois examiné et mesuré et la taxe odieuse perçue. D'après les rapports des percepteurs, depuis 1828 à 1833, un droit de plus d'un denier par pied de bois a été perçu sur sept millions de pieds de bois, qui ont été ensuite expédiés à Québec (2).

---

(1) *Three years in Canada.* Dans ce livre qui renferme beaucoup de choses curieuses, McTaggart écrit tout un chapitre, pour démontrer l'importance qu'il y aurait pour l'Angleterre de transporter ses criminels dans la vallée de la Gatineau, à un quart de moins de dépense que dans la Nouvelle-Hollande. Cette place, dit-il, est destinée à avoir une grande importance; les criminels dans un endroit aussi éloigné de toute habitation ne pourraient que difficilement s'esquiver et ils pourraient être employés à des travaux fort utiles. La plupart des raisons données par cet écrivain ont perdu de leur actualité et le temps est passé où les hôtes des pénitenciers et des bagnes de l'Angleterre peuvent être appelés au défrichement des colonies britanniques.

(2) *Sketches of Canada and the United States.* Page435.

La descente du bois à travers les tourbillons d'écume des Chaudières présentait alors une scène fort intéressante. Les voyageurs s'avançaient prudemment vis-à vis de *Rafting Bay*, avec le train de bois auquel on attachait un grand canot. Aussitôt qu'ils étaient rendus assez loin, c'est-à-dire, entre un ilot et la grande Chaudière, ils se rendaient à force de rames à l'île, abandonnant les radeaux de bois qui étaient rudement ballotés et disloqués par la terrible masse d'eau de la cataracte. Souvent, les imprudents voyageurs s'aventuraient trop loin et ne pouvant, malgré leurs efforts désespérés, remonter le courant, leur canot était emporté par la force irrésistible de l'eau.

Habitués à franchir les endroits les plus périlleux, à envisager fréquemment la mort de sang-froid, la présence d'esprit n'abandonnait pas d'ordinaire ces hardis rameurs, dans ces moments critiques. Ils n'avaient rien de mieux à faire alors que de se diriger sur le roc, qui dresse ses flancs abrupts à la tête des rapides, et on ne pouvait les conduire ensuite sur le rivage qu'après les plus grandes difficultés. Cette dangereuse épreuve leur était souvent fatale et ils allaient disparaître dans le gouffre aboyant.

Trois hommes faillirent une fois périr de faim et leur sauvetage ne s'opéra qu'avec une peine incroyable. On parvint à envoyer sur le roc un billot de bois auquel une corde était retenue ; ils se placèrent à cheval sur cette pièce de bois, après s'y être liés au moyen de cette attache, passèrent ainsi la chute et atteignirent heureusement le rivage, où ils furent reçus par leurs amis anxieux qui avaient désespéré de leur sort.

Le bois passait ainsi en *crib* les chutes des Chaudières

et un barrage flottant servait à retenir plus loin les pièces de bois que la violence de l'eau tournoyante avait pour la plupart détachées de leurs liens. Mais lorsque le bois ne prenait pas la direction qu'on lui imprimait, il allait se masser après avoir traversé les chutes dans la grande caverne près de la fonderie Victoria, d'où on ne pouvait le retirer qu'à grands frais, à l'eau basse. L'opération était encore plus pénible et dispendieuse, lorsqu'il s'agissait de bois d'un flottage lourd, surtout de chêne. Aussitôt que les radeaux formés de ces bois arrivaient dans la grande baie, à *Le Breton's Flat*, au-dessus de la cataracte, on en détachait les pièces, qui étaient trainées par des chevaux ou des bœufs jusqu'à une certaine distance, puis mises de nouveau à flot et reformées.

La glissoire construite par Wright était devenue d'autant plus utile que son commerce avait alors des proportions considérables et l'industrie forestière avait fait assez de progrès pour donner déjà de l'emploi à 2,000 travailleurs pour la préparation du bois et à 7,743 hommes pour le conduire sur l'Outaouais et ses tributaires (1).

---

(1) En 1846, on employa 7,200 hommes, 2,880 chevaux et 720 paires de bœufs pour la préparation de 18 millions de pieds cubes de bois. En 1862, on calculait que les chantiers de l'Outaouais donnaient de l'emploi à 20 ou 25,000 hommes. M. Allan Gilmour, de Québec, écrivait, le 9 février 1863, que la quantité moyenne de bois préparé annuellement dans l'Outaouais, atteignait les chiffres suivants : Pin blanc, 13,000,000 pieds cubes ; pin rouge, 2,250,000 pieds cubes ; madriers de pin, 2,250,000 pièces et environ 60 millions de pieds superficiels d'autres bois sciés, sans compter le tamarac et l'orme, s'élèvant en tout à une valeur annuelle de $3,114,166.

On calculait qu'en 1864, plus de 20,000 milles carrés des forêts de l'Outaouais avaient été dépouillés de leur bois de commerce, depuis le commencement en 1806 des exploitations forestières.

Il y a à présent près de 40,000 hommes dans les chantiers de l'Outaouais, outre 15,000 chevaux pour le charroyage du bois. La somme d'argent investie dans ce commerce sur l'Outaouais est d'environ

En 1849, le gouvernement canadien jugea qu'il était désirable que des travaux d'une telle importance fussent sous son contrôle, et Sir E. P. Taché, commissaire en chef des travaux publics, fit l'acquisition de la glissoire moyennant $40,000. M. George Buchanan a construit la première glissoire sur la rive sud en 1835 et en 1845 le gouvernement fit exécuter celles qui servent maintenant. En 1861 et 1862, l'ancienne glissoire contruite par Wright fut enlevée, et l'on construisit deux glissoires, assez grandes pour permettre aux radeaux d'y passer.

Le gouvernement du Canada-Uni a fait exécuter de nombreuses glissoires dans les districts de l'Outaouais, du Saguenay et du St. Maurice et, au mois de juin 1867, le coût total des glissoires de la première région s'élevait à $719,247.13. Le revenu net des glissoires de 1845 à 1867, pour le district d'Outaouais, a été de $488,423.38.

XIV.

Progrès de Hull.—Ce que le Dr. Bigsby dit de Wright.—Le factotum du village.—Hull est pourvu de munitions de guerre.—Wright fait Colonel dans la milice.—Lord Dalhousie à Hull.—Témoignages d'estime de la population.

Sous l'impulsion de son fondateur, Hull avait grandi rapidement, comme le constatent les statistiques déjà produites par M. Isidore Lebrun. Le village, pittoresquement situé sur une éminence en face de l'Outaouais, fut placé sous la direction de Wright, en 1824. Ses efforts pour contribuer au bonheur et à la prospérité de la petite colonie eurent le plus grand succès. Les arti-

---

$23,000,000. Ontario a cédé 8,000 milles de limites, tandis que le gouvernement deQuébec en a loué environ 15,000. On porte la valeur des moulins établis sur l'Outaouais à $9,000,000.

sans trouvèrent incessamment de l'occupation et les cultivateurs, encouragés par son exemple, surent faire fructifier leurs terres et jouir d'une honnête aisance.

Hull devint une place fashionable. Un superbe hotel y fut érigé, des églises et chapelles furent construites, plusieurs écoles, fréquentées par de nombreux élèves, furent ouvertes.

Le Dr. John J. Bigsby, un minéralogiste remarquable, visita Hull en 1821. Il dit que Wright a construit la plus grande partie du village. Notre héros lui montra l'arbre sous lequel il dormit durant la première nuit de son arrivée. Cet arbre était vraiment mémorable, écrit l'auteur de *The Shœ and Canœ*, et je sentis que j'étais en présence d'un homme supérieur, inhabile peut-être à figurer avantageusement dans une salle de bal, mais capable de grouper et nourrir une population heureuse. Le maître d'école était son factotum. C'était un esprit fort intelligent ayant avec Wright une similitude de goûts et plein comme lui de projets agricoles. Tous deux passèrent un hiver à Québec, dans un petit logement, afin d'obtenir probablement quelques faveurs du gouvernement. Ils semblaient oublier le présent et ne se préoccuper que de projets d'avenir. Plus d'une fois, dit Bigsby, je passai, vers minuit, près du petit châssis, dépourvu de rideau, de leur logement. Une pâle chandelle éclairait l'intérieur, le feu du poële était éteint, Wright et son fidèle compagnon, compas et crayons en mains, les coudes appuyés sur une table, étaient profondément absorbés à examiner une carte manuscrite, étrangers à toute autre préoccupation (1).

(1) *The Shœ and Canœ or Pictures of travel in the Canadas* by John J. Bigsby, M. D. Page 146.

En 1821, Wright n'habitait plus sa jolie demeure, située sur la Gatineau. Il résidait dans une excellente maison, près du pont des Chaudières, où il vivait fort largement et heureusement avec sa nombreuse famille. Il possédait des magasins de vivres considérables, pour alimenter les chantiers à bois du haut de l'Outaouais ainsi que la population environnante.

On remarquait de plus, au village, un magasin rempli de poudre et un arsenal richement pourvu de canons et d'armes à feu de toute espèce et de tout calibre. La place était, on le voit, en état de faire le coup de feu,—et à défaut d'autres ennemis,—contre les ours et les loups qui venaient roder près de leur ancien repaire. On connait la cause de cet abondant approvisionnement d'armes, lorsqu'on sait que Wright occupait le rang de Colonel dans la milice du Bas-Canada qui, à part les volontaires, comprenait en 1830, 85 bataillons formés de 900 à 1,500 hommes chacun. Il était l'un des deux officiers de ce grade dans le district de Montréal et les miliciens de cette division militaire avaient 5,479 mousquets en leur possession.

Lord Dalhousie s'intéressa beaucoup durant son séjour en Canada, à l'établissement de Wright et il lui démontra combien il estimait le hardi pionnier, en allant passer quelques jours sous son toit hospitalier. Il lui fit même présent de deux canons en cuivre et d'une certaine quantité d'armes à feu. On s'en servait dans les réjouissances extraordinaires, comme à la fête de la Reine, par exemple, et leurs détonations répétées allaient résonner sous les voutes sonores des bois. Ces canons furent longtemps conservés à Hull, mais lors des troubles occa-

sionnés par les *schiners*, le gouvernement craignit que ces pièces d'artillerie ne tombassent entre les mains de ces bandes de forcénés,—ennemis jurés des voyageurs canadiens, avec lesquels ils ont eu tant de prises sanglantes, —et elles furent transportées ailleurs.

Bref, rien ne laissait à désirer dans la localité et tous ceux qui la visitaient en revenaient enchantés. Ils mêlaient leur voix au concert d'éloges que faisaient entendre les colons à l'unisson, en l'honneur de l'entreprenant pionnier, qui avait converti la forêt en champs dorés et jeté un ferment de prospérité et d'un avenir durable dans la solitude.

La population avait en grande estime et affection celui qui semait sur elle tant de bienfaits. Il était aimé comme un père et, lors de ses absences un peu prolongées, il était accueilli à son retour par les plus chaleureuses démonstrations de joie. Tout le monde était en liesse. L'écho des collines répétait les joyeuses bordées de la mousqueterie, les salves des canons, l'harmonieux carillon des cloches et les drapeaux ondulaient aux vents. Ces marques éclatantes de gratitude devaient bien indemniser le vénérable fondateur, de ses sacrifices et de ses efforts multipliés pour améliorer la condition de la petite colonie.

XV.

Divisions électorales du Bas-Canada.—Le comté d'Outaouais en 1829. —Elections générales de 1830.—Wright est élu membre du comté d'Outaouais.—Rôle parlementaire de Wright.—Anecdote.—Wright ne siège que durant un parlement.

Jusqu'en 1829, la province du Bas-Canada fut divisée en vingt-sept circonscriptions électorales, qui envoyaient cinquante représentants à l'assemblée législative. Mais un acte du parlement provincial, adopté au mois de mars de cette année, porta le nombre des collèges électoraux à quarante et le chiffre des représentants à quatre-vingt quatre.

La plupart des noms des comtés furent remplacés pa d'autres. Ainsi, le comté d'York fit place aux comtés de Vaudreuil, des Deux Montagnes et d'Outaouais, qu'il comprenait auparavant dans ses larges limites. MM. Jacques Labrie et J. B. Lefebvre étaient les représentants de ce vaste comté, lors de sa répartition en trois divisions électorales. Depuis la constitution de 1791, il avait été successivement représenté par MM. Ch. de Lotbinière, G. de Bonne, Hubert Lacroix, J. Hétier, Joseph Bédard, L. C. Foucher, John Mure, C. L. Dumont, fils, Jean Joseph Trestler, Pierre St. Julien, Frans. Bellet, E. N. L. Dumont, Wm. Forbes, J. B. Ferré, Aug. Perrault et John Simpson.

Le comté d'Outaouais ne comptait en 1829 que 2,488 habitants, c'est-à-dire, moins qu'aucun autre comté, sauf Mégantic, qui n'avait que 628 âmes. Si on en excepte la division du Saguenay, qui s'étendait sur 72,700 milles carrés, ce comté embrassait un plus grand rayon qu'aucun

autre. Il comprenait 36,669 milles carrés, dont 30,581 en terres non défrichées. Hull, le seul village de la circonscription électorale, fut désigné comme le chef-lieu et la place de votation.

Les élections eurent lieu en vertu du nouvel acte, aux mois de septembre et octobre 1830. Les candidats affluèrent, mais un certain nombre résignèrent avant le concours des suffrages. Dans la plupart des élections, il ne fut pas question des opinions politiques des candidats, et les préférences personnelles ou les considérations locales en furent le mobile.

Wright fut réclamé par la voix populaire comme l'élu du comté d'Outaouais et son nom figure parmi ceux des députés qui ont composé le 14ème parlement du Bas-Canada. Les documents législatifs constatent qu'il remplit ses devoirs parlementaires avec beaucoup de zèle et d'assiduité. Comme Sheridan, durant les premières années de son entrée en chambre, s'il n'élevait pas la voix dans les débats, il votait néanmoins avec ardeur.

A la fin de la session de 1833, comme cela était arrivé plus d'une fois, les députés, désertaient en grand nombre l'arêne législative pour aller vaquer à leurs affaires privées. Ils n'avaient pas alors la séduisante perspective de l'indemnité actuelle pour les clouer à leurs banquettes, ne recevant que deux piastres par jour. Aussi, le *Canadien* faisait observer, le 27 mars, de cette année, que la chambre d'assemblée ne pouvait procéder depuis quelques jours faute de quorum. Il y avait plusieurs bills à adopter et ce journal affirmait que les membres, partis sans raisons urgentes, avaient encouru une grande responsabilité. Le 28 mars, il ne restait dans la capitale que 29 députés et Wright était du nombre.

Un vétéran de nos luttes politiques raconte que Wright n'avait pas la moindre prétention oratoire ; mais en revanche, il avait la triture des affaires et son caractère agréable faisait des amis de toutes ses connaissances. Aux côtés de Wright siégeaient alors plusieurs politiques éminents : Morin, Papineau, Lafontaine, Nelson et autres.

Le deputé d'Outaouais était fort estimé du gouverneur. Un jour, il est invité par Son Excellence pour dîner en compagnie de plusieurs collègues, conformément à l'usage suivi par les gouverneurs du temps. Il arrive à midi au Château, oubliant que ce n'était pas du tout l'heure officielle. Son Excellence le reçoit avec beaucoup d'affabilité.

Après quelques instants d'entretien, Wright déjeune avec Son Excellence, sur son invitation. Au moment de saluer le gouverneur à son départ, celui-ci lui dit :

—Vous viendrez dîner, M. Wright, n'est-ce pas ?

Wright comprend son inadvertance et tout confus fait ses excuses au gouverneur. Mais Son Excellence le tire gracieusement d'embarras en lui disant :

—Un brave homme comme vous, M. Wright, n'est jamais de trop deux fois dans une journée.

Wright maintint une conduite indépendante en chambre et il votait indistinctement avec l'un des partis politiques aux prises, suivant sa manière d'apprécier les brûlantes questions du jour.

Mais sa carrière législative ne fut pas longue. Ce digne citoyen étant alors plus que septuagénaire ne pouvait soutenir plus longtemps les fatigues des veilles parlementaires, instituées par les politiques anglais, pour consa-

crer la nuit à la discussion de la chose publique et donner le jour à leurs affaires privées.

Aussi, aux élections de 1834, il ne crut pas devoir briguer de nouveau les honneurs parlementaires, qui s'achètent si souvent aux dépens de la santé, du bouheur et de la fortune.

D'après le recensement de 1831, le comté d'Outaouais comptait alors 4,786 habitants (1), et cette augmentation numérique lui donna le droit d'élire un autre député en 1832, M. Théodore Davis ; mais celui-ci préféra également la retraite à l'expiration de son mandat.

Ils laissèrent le champ libre à MM. Bowman et Blackburn, qui furent élus par acclamation, le 4 novembre de cette année.

XVI.

Propriétés foncières de Wright.—Traits physiques et caractère de Wright.—Sa mort en 1839.—Regrets.—Eloge du *Bytown Gazette* —Les fils de Wright.—Paroles du voyageur Kingston.—Les petits fils de Wright.

Malgré son âge avancé, Wright continua de s'occuper activement de ses exploitations agricole et forestière, qui étaient de plus en plus importantes.

Un relevé des propriétés foncières qu'il avait vers 1835, montre combien il avait su faire fructifier son capital et étendre le champ de ses affaires. Dans le town-

(1) Suivant le recensement de 1861—62, la population du comté s'élevait alors à 27,757 habitants, dont 14,307 étaient canadiens-français. Il y avait 69,062 acres en état de culture, mais des centaines de mille acres en terres non boisées, dont le défrichement se poursuit fort activement.

ship d'Onslow, il avait 12,925 acres de terres ; dans celui de Hull, 9,814½ ; dans Templeton, 6358 ; dans Buckingham, 1557 ; dans Lochaher, 2,125. Son fils Tiberius possédait à Hull, 2,240 acres, son fils Ruggles avait 1,040 acres et tous deux étaient propriétaires conjoints de 919 acres dans le même canton. Ces chiffres donnent un total de 36,978½ acres de terrain.

Le soir de la vie de Wright s'écoula dans l'aisance et la prospérité. Ses œuvres les plus hardies et les plus difficilles lui avaient réussi, et avant d'aller dormir le grand repos, il put en voir avec satisfaction le couronnement.

Il était doué d'une constitution fort vigoureuse et que l'âge ne semblait guère affaiblir ; à soixante-dix ans il pouvait encore endurer les plus grandes fatigues ; l'extrême chaud comme l'extrême froid ne semblaient avoir guère d'influence sur cette forte organisation. Il fit malheureusement une chute, le 24 mai 1834, à Québec, dont il ressentit toujours ensuite l'effet funeste. En se rendant au bateau-à-vapeur pour s'en revenir chez lui, il se fractura une cuisse, près de la porte St. Louis, en glissant sur le pavé.

Wright était d'une stature assez élevée, il mesurait six pieds, son front était profond et méditatif, ses épais sourcils ombrageaient deux yeux noirs, animés, observateurs et pleins de pénétration. L'âge en argentant la couronne de cheveux qui décorait sa tête lui donnait un air vénérable qui imposait le respect. Ses traits respiraient la bonté en même temps que l'énergie. Tous ses actes démontrent sa bienveillance pour ses tenanciers, mais ils accusent avec non moins de fidélité son indomptable force de caractère.

Wright ne fesait rien à la légère. Comme tous les hommes supérieurs, il mûrissait longuement ses projets. Mais une fois sa décision prise, il mettait à la réaliser toute l'ardeur dont il semblait si éloigné dans la conception de ses plans. Les obstacles ne servaient alors qu'à augmenter son énergie et il déployait toutes les ressources de son esprit et une volonté inflexible pour en triompher. Et il est certain que si les autres émigrants au Canada eussent montré autant d'esprit d'entreprise, la province serait beaucoup plus avancée qu'elle ne l'est.

Jusqu'à sa dernière heure, il porta un œil attentif à ses affaires, et il s'éteignit doucement et au milieu des sanglots de sa famille éplorée, le 2 juin 1839. Sa mort créa des regrets universels dans la petite colonie et un concours considérable de population l'accompagna à sa dernière demeure.

Le *Bytown Gazette*, dans un article reproduit par les journaux du temps, fit l'éloge du vénérable pionnier et rappela ses titres de reconnaissance au souvenir de ses concitoyens : « M. Wright, disait cette feuille, laisse une nombreuse famille à laquelle il était attaché par les liens de l'affection et de l'estime. Son épitaphe sera conservée dans le magnifique et prospère établissement de Hull qu'il avait fondé, et où il vécut assez pour lui voir atteindre un haut dégré de développement. Son nom sera de longtemps rappelé avec le plus profond respect à Hull. »

Wright eut quatre fils, Philemon, Tiberius, Ruggles et Christopher, qui ne sont plus, ainsi que deux filles. Tiberius et Ruggles se sont particulièrement fait remarquer et leurs noms se trouvent souvent mentionnés dans le cours de cette étude.

Le voyageur Kingston parle de Tiberius et de Ruggles Wright dans le récit de son excursion à Hull : " En passant à ce village, nous remarquâmes deux maisons solidement construites, mais d'un style antique. Ce sont les demeures des deux fils de l'ancien pionnier, nommés Tiberius et Ruggles.....Ceux-ci sont des hommes de bonne position, bien connus par leurs noms étranges, aussi bien que comme étant d'excellents membres de la société. Il n'est pas probable que cette famille s'éteigne, car on me dit que le dernier est le père de dix fils dignes du renom de leur grand'père " (1).

Les petits-fils du fondateur de Hull sont fort nombreux et ils occupent de bonnes positions sociales. On remarque parmi eux M. Alonzo Wright, l'intelligent député du comté d'Outaouais, M. Mckay Wright, membre distingué du barreau ; et l'une de ses petites filles a épousé M. J. M. Currier, l'estimable représentant de la capitale à la Chambre des Communes. Presque tous s'occupent à féconder le beau et riche domaine qui leur a été légué, ou à exploiter le commerce de bois, dont leur entreprenant aïeul a été le pionnier.

---

(1) *Western Wanderings* by Wm. H. J. Kingston. vol. II. Pages 75 et 76.